La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 8 DECEMBRE 1965 | No 4

Le mémoire de l'A.C.F.A.

Le chansonnier de Noël

Alors que la situation s'aggrave au sujet de la crise rhodésienne, le Premier Ministre Wilson se rend à la Chambre des Communes britannique pour faire rapport des derniers développements. Il a reçu l'appui presque unanime des députés pour imposer des sanctions économiques accrues contre le régime de M. Ian Smith. M. Wilson doit venir rencontrer le président Johnson le 17 décembre prochain et il ne fait aucun doute que les questions rhodésienne et vietnamienne seront sérieusement étudiées par les deux chefs d'état.

L'A.C.F.A. en marche. . .

Ouverture officielle de la "Journée du Samedi"

Au début d'octobre dernier, le Cercle local Edmonton de l'A.C.F.A. annonçait son intention de procéder à un réorganisation complète de ses activités et de ses programmes. Effectivement, le 19 octobre, il se choisissait un nouveau Conseil de direction et procédait à la création de divers comités représentant une synthèse de ses divers champs d'action.

Le travail s'est poursuivi depuis ce temps et déjà on compte quelques réalisations d'assez grande envergure.

Samedi dernier, le 4 décembre, prenait corps la dernière de ces réalisations: le lancement officiel de la "Journée du Samedi", un création du Comité des Jeunes du Cercle local d'Edmonton.

Pour cette "première", on avait demandé aux parents des enfants de venir constater "de visu" les facilités qu'on allait offrir à nos jeunes et surtout, on les invitait à venir rencontrer les responsables et prendre connaissance davantage des motifs qui avaient présidé à la naissance de cette "Journée" et du programme qu'on se propose d'y suivre.

M. Gabriel Audy, président du Comité des Jeunes, fit un bref exposé du travail de son Comité et de l'évolution qui amena la mise sur pied de cette "Journée du Samedi".

Ce Comité devait s'occuper de l'organisation de rencontres et de loisirs de nos jeunes de 15 ans et plus, mais on s'est vite aperçu qu'il y aurait une grave lacune du côté des écoliers plus jeunes. D'autre part, trois de nos jeunes avaient pu suivre l'été dernier des cours de loisirs offerts au Québec par l'Association canadienne des Loisirs. Faute d'organisation, ils n'auraient pu faire bénéficier notre jeunesse franco-albertaine de cette expérience et de ces connaissance acquises.

Le Comité des Jeunes du Cercle Edmonton prit donc sur lui de s'intéresser à la question et d'aider à l'organisation des loisirs des 6 à 12 ans, garçons et filles, à Edmonton.

De là est née la "Journée du Samedi".

Pour l'instant, l'organisation demeure une expérience-pilote, englobant les paroisses de l'Immaculée-Conception et St-Joachim ainsi que l'Académie Assomption, mais il est à prévoir qu'elle s'étendra aux autres paroisses françaises de la ville et, éventuellement, à d'autres centres franco-albertains.

Il n'en demeure pas moins que tous les enfants de la ville peuvent s'inscrire.

Mlle Céline Belzile, une des jeunes filles qui avaient suivi les cours en compagnie de Mlles Michelle Diamond et Marguerite Blais, exposa ensuite les grandes lignes du programme et plus particulièrement la partie culturelle dont elle aura la charge.

En travaillant et en s'amusant ensemble, les enfants pourront s'extérioriser et se cultiver; on leur fournira l'opportunité de faire des travaux manuels, de la peinture, sculpture, modelage, dessin, etc., et même pourra-t-on éventuellement faire un peu de théatre.

Mlle Michelle Diamond qui, en compagnie de Mlle Blais, s'occupera de la partie sportive du programme donna quelques détails à ce sujet. Les jeunes participeront à certains jeux de groupe, ils feront de la gymnastique, de la rythmique, etc.

Cette partie sportive, tout comme la partie culturelle d'ailleurs, présente de grands avantages pour nos enfants, autant physiques que moraux.

Les exercises qu'on leur proposera n'ont d'autres buts que de leur assurer plus de souplesse naturelle, de sens du rythme et de hardiesse personnelle.

Du côté moral, on sait l'importance de loisirs organisés. S'ils permettent de réduire au minimum les occasions de mal faire, ils permettent aussi de développer certaines vertus essentielles dans la vie. Pour n'en mentionner que quelques-unes: ils developpent la patience, la discipline, la générosité envers son semblable et l'esprit de justice et de loyauté.

Si les parents regrettent de ne pas avoir inscrit leurs enfants et aimeraient le faire, nous vous rappelons qu'il en est encore temps samedi prochain au gymnase de l'école Ste-Catherine, 10915 - 11e rue, à 10 h a.m. ou encore en écrivant ou téléphonant au secrétariat provincial de l'A.C.F.A., 10008-109e rue, tél. 422-2736.

On exige des enfants qu'ils portent des espadrilles (running shoes) et des habits de jeu, c'est-à-dire léotards ou "slacks" pour les filles et pantalons de jeu pour les garçons.

Bel exemple de Saint-Paul

La ville de St-Paul en Alberta s'est distinguée par la participation directe de tous ses habitants aux projets du centenaire et par la multiplicité de ses projets. Cette ville de trois mille âmes a déjà réalisé son principal projet, un centre récréatif de $200,000 et a entrepris plus de 30 autres projets pour la fête du centenaire. L'avocat John Lagasse, président du Comité du centenaire de St-Paul, a expliqué que l'enthousiasme sur le plan local provient du désir des habitants de St-Paul de rendre leur ville plus belle. "Souvent on se dit, comme il serait bon qu'on fasse quelque chose" a-t-il souligné. Et il ajoutait "Quelle meilleure occasion de réaliser ce quelque chose que la fête du centenaire?".

Bulletin de la Commission du Centenaire.

UNE SUGGESTION A LA COMMISSION LAURENDEAU - DUNTON

Création d'une Université française dans l'Ouest

Le premier mémoire discuté lors des séances publiques de la Commission Laurendeau-Dunton à Edmonton fut celui de la Fédération des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest et l'une des principales questions dont se sont informés les commissaires fut celle de la création d'une Université française pour les provinces de l'Ouest.

Aux questions qui leur étaient posées, les représentants de la Fédération ont exprimé l'opinion que ce n'était pas leur rôle, comme association, de faire le travail d'étude menant à la création d'une telle université. D'autre part, ils ont réaffirmé l'unanimité des associations quant au besoin et à l'utilité d'un tel projet.

Le besoin est là et on le croit logique.

Parlant au nom de la Fédération, M. Roméo Paquette de Vancouver, a notamment déclaré que le climat avait sensiblement évolué au Canada depuis la rédaction du mémoire, partiellement à cause des travaux de la Commission. Nos compatriotes anglophones sont beaucoup plus enclins au dialogue et ils s'intéressent davantage au fait français. Les contacts se font toujours plus nombreux, et souvent à la demande même de groupes anglais qui veulent en savoir plus sur nos problèmes et sur nous-mêmes.

La Fédération réaffirme aussi sa conviction qu'il ne peut y avoir d'unité canadienne dans l'unilinguisme ou l'uniculturalisme, autant français qu'anglais.

Radio et TV

On demande avec beaucoup d'instance le prolongement des réseaux de radio et de télévision de Radio-Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

Cela pourrait aider, en partic, à la récupération de citoyens canadiens-français qui ont délaissé nos rangs, et ce serait un moyen idéal d'informer et d'habituer nos compatriotes anglais à la culture française qu'ils ne connaissent malheureusement que trop peu, s'ils la connaissent.

On rappelle aussi la nécessité et le bien que peuvent faire des institutions comme le Collège St-Jean et son Ecole bilingue de pédagogie.

On souhaite aussi la multiplicité de manifestations populaires du genre musical (la venue d'artistes québécois, chansonniers, etc.) ou théâtral (passage de troupes reconnues).

En terminant, la Fédération se dit certaine de l'utilité des travaux en cours par la Commission et au nom des 294,000 Canadiens français qu'elle représente espère que les résultats de ces travaux seront positifs.

L'Université de l'Alberta

Tour à tour, les commissaires ont félicité les représentants de l'Université pour l'excellence de leur Mémoire, sa présentation et les renseignements qu'il contient.

On s'est particulièrement intéressé, au début de la période de question, à définir qui pourrait établir le mieux le "besoin de communication" dont fait état le mémoire et qui serait le plus apte à mesurer ce besoin.

Les représentants de l'Université affirment que là où le nombre de Canadiens français le justifie, ces derniers devraient être en mesure d'obtenir tous les services fédéraux dans leur langue maternelle.

On suggère même de récompenser financièrement les employés fédéraux pour leur bilinguisme.

Radio, TV et presse

Encore là, on souhaite que Radio-Canada fasse une plus large diffusion au fait français; on ne recommande pas l'élargissement des réseaux, mais en se servant du réseau anglais actuel, on préconise la présentation de plus d'émissions françaises, en version intégrale, sans doublures ou sous-titres.

On déplore aussi le côté beaucoup trop sensationnel que les journaux donnent aux événements séparatistes ou du même genre. On monte en épingle tout ce qui est de nature à défavoriser les Canadiens français, mais le plus souvent, on se garde bien de parler des aspects positifs et si on le fait, on donne trop peu d'importance à ces faits.

Enseignements, termes et échanges

A l'Université même, on considère trop souvent l'enseignement du français au même titre que l'enseignement des langues étrangères; peut-être devrait-on insister davantage sur l'aspect de devenir "meilleur canadien" en parlant les deux langues officielles du pays.

Une des facettes les plus oubliées du problèmes s'est fait jour au cours des questions. Il arrive souvent qu'un même mot n'ait pas la même signification dans les deux languess; ainsi en est-il du mot "nation". Il serait peut-être avantageux de laisser de côté ce terme qui porte trop souvent à l'ambiguité.

Pour leur part, les représentants de l'Université souhaitent que les professeurs de français soient autant que possible des Canadiens français: on pourrait aussi considérer les possibilités d'échanges de professeurs: ceux du Québec venant enseigner le français dans l'Ouest et ceux de l'Ouest allant enseigner l'anglais au Québec.

Autres mémoires

Messieurs Sylvain Lefebvre et Armand Laing ont représenté l'A.E.B.A. devant les commissaires et ces derniers leur ont posé des questions plutôt techniques dans la mise en application de leur programme, la composition des écoles et l'attitude des parents. Dès la semaine prochaine, nous publierons le texte du mémoire qu'ils avaient présenté.

MM. Dockrell et Lupul

Pour leur part, Messieurs Dockrell et Lupul ont été questionnés sur les recommandations qu'ils avaient formulées notamment celle de mélanger davantage les anglo et franco-canadiens dans des collèges ou institutions comme le Collège St-Jean. Ils ne prévoient pas qu'il en résulterait une amalgame, mais plutôt une meilleure compréhension mutuelle.

Alors que M. Dockrell respecte le principe de la confessionnalité, M. Lupul n'en voit pas l'importance; ce pourrait même être mieux ainsi, selon lui. En effet, il prévoit que la cause française et les Canadiens-français eux - mêmes recevraient plus de support de la population s'ils séparaient l'aspect confessionnel du français.

Les Femmes de l'Université

Le groupe des femmes de l'Université, répondant aux questions qui lui étaient posées, s'est montré favorable à l'épanouissement des deux langues et des deux cultures. On s'est plus ou moins attardé à déterminer l'influence que peut jouer un groupe comme le leur dans notre société.

Association ukrainienne

Les représentants de l'Association provinciale ukrainienne se sont dits prêts à supporter les aspirations des Canadiens français, mais ils espèrent qu'une opportunité égale soit offerte à tous les groupes.

Un des commissaires a déploré le fait qu'on semblait indiquer dans leur mémoire que la Commission avait été créée dans le but de propager ou d'imposer l'usage du français pour tous les citoyens du pays.

"Il me semble", a déclaré ce commissaire "qu'on s'est efforcé à la Commission, de propager le plus possible l'idée que la Commission n'avait pas pour but de parrainer l'usage de deux langues pour les indivius".

L'A.C.F.A. répond aux questions des commissaires

Ce sont Messieurs Maynard, Desrochers, Motut et Gagnon qui représentaient l'Association devant la Commission.

Me Maynard a rappelé que quelques changements étaient survenus depuis la soumission du mémoire. Il a rappelé notamment la permission d'enseigner davantage en français aux grades 10, 11 et 12 au Collège Saint-Jean et à l'Académie, ainsi que la centralisation de l'enseignement français aux grades 7, 8 et 9 à l'Académie et au Collège. Cette mesure, on le sait a été prise par la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton, pour l'obtention d'un meilleur enseignement ainsi que la création d'une meilleure ambiance française.

La radio

Répondant aux questions qui lui étaient posées, M. Bernardin Gagnon fit part aux commissaires qu'à CHFA on présente 41 heures par semaine d'émissions en provenance de Radio-Canada. Ce nombre d'heures est sur un total de 116. Comme affilié de Radio-Canada, le poste doit, par contrat, présenter un minimum de 40 heures.

Préalablement, M. Gagnon avait affirmé qu'il serait souhaitable qu'une programmation plus régionale soit produite par la Société d'état. Quant à l'écoute du poste, on n'a pas de chiffres définitifs, mais elle semble être assez bonne, en dépit du fait qu'une bonne proportion canadienne-française ait des difficultés dans la réception. On déplore un peu que certaines émissions soient trop "québécoises" — c'est le cas par exemple de Chez Miville — ou d'autres un peu trop difficile à absorber pour notre population, notamment la programmation du soir.

Ecole de pédagogie

Parlant ensuite de la création de l'Ecole de pédagogie bilingue, Me Maynard a affirmé qu'il s'agit là d'une des plus importantes réalisations du groupe francophone de l'Alberta; il a remercié chaleureusement les autorités du ministère des Affaires culturelles du Québec qui ont contribué de $100,000., sous forme de don-prêt à l'érection d'une nouvelle aile au Collège St-Jean où est située cette Ecole.

Ecoles bilingues

L'A.C.F.A. est aussi d'avis que les écoles bilingues sont meilleures, pour l'Alberta du moins, que des écoles purement françaises. Il est assez évident que dans l'ambiance anglaise où nous vivons, nos enfants devront aussi avoir une bonne connaissance de l'anglais. C'est d'ailleurs là une des inquiétudes des parents qui se demandent si leurs enfants n'y perdront pas en apprenant les deux langues simultanément; à ce problème, on répond qu'il n'y a aucune difficulté. L'enfant peut facilement assimiler les deux langues et des deux, ce n'est certainement pas l'anglais qui va en souffrir le plus, compte tenu du contexte et de l'ambiance dans lesquels nous vivons. Il est donc important que le français soit enseigné dès la tendre enfance; au foyer d'abord, si la chose est possible et à la maternelle ensuite, après quoi l'enfant s'intégrera au système scolaire bilingue où le français est majoritaire aux grades 1 et 2 et diminue ensuite pour ne comporter qu'une heure à compter de la quatrième année. Cette base française que l'enfant aura acquis, il ne la perdra jamais par la suite.

Manque de professeurs

On fait aussi état du manque de professeurs qualifiés, qui s'explique assez facilement par l'absence d'une école de pédagogie bilingue, jusqu'en 1963. Toutefois, dans l'éventualité d'un accroissement de l'enseignement français, la majorité des professeurs seraient prêts à se remettre à l'étude et pourraient être prêts d'ici deux ou trois ans.

A la question qui leur avait été demandée pour savoir pourquoi on souhaitait la participation du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation, les représentants de l'A.C.F.A. ont répondu qu'il ne s'agissait pas là de souhaiter l'ingérence du fédéral dans un domaine purement provincial. On croit simplement que le gouvernement fédéral pourrait justifier des octrois quelconques pour combler les lacunes provinciales, soit par son Conseil des Arts ou autre organisme du genre. Ou encore qu'il pourrait aider à l'échange de professeurs d'une province à l'autre.

Revenant au domaine de la radio, on a demandé pourquoi on avait demandé l'aide de Radio-Canada dans le problème concernant la Rivière-la-Paix. M. Gagnon a alors expliqué la mauvaise réception dont souffre cette région, les démarches auprès de Radio-Canada pour qu'on puisse se servir de son émetteur ou encore la possibilité que la Société d'état s'occupe elle-même de régler le problème. Malheureusement, les dirigeants de Radio-Canada ont déclaré que leur budget ne leur permettait pas de procéder à certaines réparations de leurs propres postes, donc inutile de penser aux postes affiliés pour l'instant.

La presse

A son tour, l'A.C.F.A. a fait état de certaine tendance de la presse anglaise, tendance qui semble s'améliorer graduellement. On déplore surtout le fait que certaines manchettes sensationnelles, disproportionnées à la valeur réelle de la nouvelle, nous font du tort en tant que Canadiens français et servent à fausser l'opinion anglo-canadienne.

Au sujet du complexe d'infériorité développé par certains Canadiens français et exprimé dans le mémoire, on explique que trop de nos gens sont enclins à penser que la nécessité d'apprendre le français est secondaire à la nécessité d'apprendre l'anglais.

On a fait aussi état de tout le bien que pouvaient retirer nos jeunes des voyages interprovinciaux. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça leur permet de constater que dans au moins une province du pays le français sert comme langue de communication, au travail, au jeu et dans toutes les autres activités humaines.

On remarque aussi que trop souvent ce sont les Canadiens français du Québec qui s'interrogent le plus sur nos chances de survie; les commentaires publics de certains d'entre eux, surtout à leur retour en sol québécois, n'ont heureusement que très peu d'effet nocif ici, en Alberta.

Inscriptions bilingues

Pourquoi demander que les inscriptions soient bilingues sur tous les monuments publics et dans les parcs nationaux? C'est là, a-t-on affirmé, un besoin très important. Il s'agit d'assurer, partout au Canada, une présence française, une preuve du bilinguisme canadien. Quant à la réaction quelquefois mauvaise qu'on rencontre à la décision de poser des inscriptions bilingues, on croit qu'elle n'est que temporaire et, le plus souvent, de courte durée.

Nos relations avec les autres groupes sont bonnes. En général ils nous supportent et de notre côté, nous ne manquons jamais de les aider et de les encourager dans la limite de nos possibilités. Nous les encourageons à ne pas laisser de côté leur héritage personnel, qui ne peut qu'enrichir le Canada. Ils pourraient, de plus, servir le pays à l'étranger, grâce à leur connaissance de la langue et des coutumes des pays où ils pourraient être appelés à se rendre.

L'Université

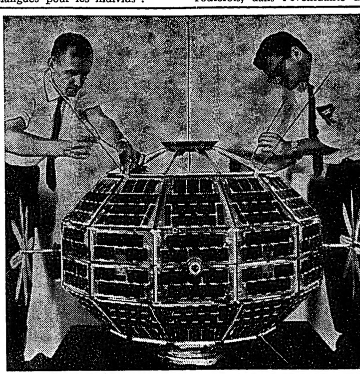


M. Roméo Paquette, président de la Fédération Canadienne Française de l'Ouest et agent de liaison de la Fédération Canadienne Française de Colombie était venu expressément de Maillardville, C.-B., pour représenter la Fédération devant la Commission Laurendeau-Dunton. Lors du questionnaire, il était accompagné de Messieurs Lucien Maynard, c.r., président de l'Association Canadienne Française de l'Alberta, Louis A. Desrochers, ancien président de la même Association et Bernardin Gagnon, gérant du poste CHFA d'Edmonton.

Si l'A.C.F.A. ne se prononce pas directement sur le projet d'université française dans l'Ouest, c'est qu'elle n'a pas étudié la question à fond. Cela ne l'empêche pas cependant de reconnaître le besoin d'un centre culturel supérieur, université ou autre, qui serait le "couronnement intellectuel" du travail accompli et l'aide nécessaire pour le travail qui reste à faire.

L'Association se dit en faveur de la création d'un ministère fédéral des Affaires culturelles ou de tout autre organisme qui pourrait aider et faciliter le travail aux minorités françaises. Ce ministère ou cet organisme pourrait établir des programmes de bourses ou autres facilités pour l'étude et l'enseignement du français. Le gouvernement fédéral pourrait, par ce moyen, justifier des octrois dans le domaine de l'éducation ou autres domaines qui relèvent des provinces.

En terminant, les représentants de l'A.C.F.A. souhaitent que chaque province nomme un coordonnateur de l'enseignement du français et que ces coordonnateurs soient aidés ou guidés par un coordonateur fédéral dans le but d'uniformiser les programmes.



Deux ingénieurs canadiens mettent la dernière main au satellite Alouette II, quelques heures avant son lancement de la base Vanderberg en Californie. Le lancement fut un succès et notre deuxième satellite est allé rejoindre Alouette I, lancé en 1962, qui fournit encore aux savants des données scientifiques précieuses.

Les Feux-Follets à l'Exposition '67

OTTAWA — L'Honorable Mitchell Sharp, ministre du commerce, a annoncé aujourd'hui que la Participation du gouvernement canadien à l'Exposition de 1967 a signé un contrat avec les Feux-Follets; en vertu de ce contrat, les Feux-Follets donneront quotidiennement, six jours par semaine, deux spectacles d'une heure, du 28 avril au 27 octobre 1967 dans le théâtre du pavillon canadien.

Monsieur Sharp a commenté: "Il me fait extrêmement plaisir que cette excellente troupe soit une des troupes en vedette au théâtre du pavillon canadien à l'Expo 67. Le programme de la troupe comprendra des dances et des chants tirés du folklore pittoresque des divers groupes ethniques du Canada.

Monsieur Mavor Moore est notre conseiller pour cette manifestation. Monsieur Moore est depuis longtemps associé aux arts d'interprétation au Canada et a remporté de francs succès dans ce domaine avec "Spring Thaw" et avec son travail de direction à Charlottetown au cours des étés de 1964 et 1965.

Les Feux-Follets Inc. est une société sans but lucratif vouée à faire connaître la dance canadienne à travers le monde. En septembre, la troupe a participé au Festival des arts du Commonwealth, en Grande-Bretagne. Au cours de l'année qui vient, les Feux-Follets doivent aller en tournée aux Etats-Unis et au Moyen-Orient.

Nouveaux prélats domestiques

Deux prêtres d'Edmonton ont été honorés par S. S. le Pape Paul VI. Il s'agit des Révérends Edmond Donahoe et Walter P. Daly qui ont été élevés à la dignité de prélats domestiques.

L'abbé Donahoe est natif de l'Ile du Prince Edouard où il fit ses études primaires.

Il fut ordonné prêtre à Edmonton en 1929 et fut professeur de droit canon au Séminaire St-Joseph durant 18 ans. En 1949 il était nommé curé de la nouvelle paroisse St-Patrick. En mars dernier, il devenait Vicaire général de l'archidiocèse.

L'investiture se fera à l'église St. Patrick le 19 décembre prochain.

Quant à l'abbé Daly, il est natif du Nouveau-Brunswick où il fit toutes ses études. Il fut ordonné prêtre à Halifax en 1923, et on le retrouve à Edmonton dès 1924. Il fut longtemps principal des écoles supérieures St. Mary's et St. Joseph.

En 1957 il prenait sa retraite et élut résidence au Séminaire St-Joseph où il fait partie du personnel depuis lors.

La date officielle d'investiture n'a pas encore été annoncée.

Chansonnier de Noël

Tout comme l'an dernier, à l'approche des Fêtes, La Survivance veut faire sa petite part dans vos célébrations et réjouissances et publie cette semaine son "Chansonnier de Noël", un petit recueil de 13 chants et cantiques traditionnels.

L'Imprimerie La Survivance a, de plus, publié ce même recueil sous forme de dépliant attrayant et dont le papier est de meilleure qualité. On peut se procurer ce dépliant en faisant sa demande à l'Imprimerie La Survivance, 10010-109e rue, Edmonton. La quantité est limitée et les premiers arrivés seront les premiers servis.

Le mémoire de l'A. C. F. A.

sur le bilinguisme et le biculturalisme

Mémoire présenté par

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta

10008 - 109e rue,
Edmonton, Alberta

PLAN DU MEMOIRE

RECOMMANDATIONS

I.

Que le gouvernement fédéral confirme le caractère bilingue du Canada entier en rédigeant dans les deux langues officielles du pays toutes les inscriptions qui figurent, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de tous ses édifices publics ainsi que de ceux de toutes les sociétés de la couronne: les inscriptions que l'on trouve dans tous les parcs nationaux, sur tout le parcours de la route trans-canadienne, sur tout le matériel qui est au service des chemins de fer nationaux, d'Air-Canada, de la défense canadienne; toutes les inscriptions qui figurent également sur les monuments historiques qui relèvent du gouvernement fédéral; de plus, que tous les documents de tous les ministères et des sociétés susdites soient rédigés dans les deux langues.

II.

Que le gouvernement fédéral encourage les industriels, les fabricants et les commerçants à présenter tous leurs produits dans les deux langues officielles du pays. De plus, que le gouvernement fédéral fasse droit à toute requête qui aurait pour effet de rendre légal le nom en français ou en anglais de toute firme, société ou association.

III.

Que le gouvernement fédéral favorise l'emploi des deux langues dans le commerce et le tourisme en général ainsi que dans les édifices publics tels que hôtels et gares.

IV.

Que le gouvernement fédéral encourage la rédaction de manuels d'histoire du Canada traitant du régime français et du régime anglais d'une façon objective, et en favorise l'enseignement.

V.

Que le gouvernement fédéral rende possible aux enfants des militaires canadiens-français en garnison en Alberta l'étude de leur langue maternelle.

VI.

Que le gouvernement fédéral recommande fortement au ministère de l'Education de l'Alberta d'augmenter le temps consacré à l'enseignement du français, de permettre l'enseignement en français de certaines matières au moins aux élèves dont la langue maternelle est le français et de nommer un directeur de l'enseignement du français à ces élèves.

VII.

Que le gouvernement fédéral encourage le ministère de l'Education de l'Alberta à organiser un programme qui permette aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français d'apprendre le français.

VIII.

Que le gouvernement fédéral encourage l'enseignement du français en accordant, si cela est nécessaire, des octrois aux institutions privées où l'on place l'enseignement du français et de l'anglais sur un pied d'égalité.

IX.

Que le gouvernement fédéral encourage l'échange, à tous les niveaux de l'enseignement, de professeurs de la province de Québec avec ceux des autres provinces.

X.

Que le gouvernement fédéral encourage et assiste financièrement, si cela est nécessaire, le gouvernement de l'Alberta dans ses programmes destinés à améliorer l'enseignement du français et à préparer des instituteurs bilingues.

XI.

Que Radio-Canada étende son réseau français de radio et de télévision à toutes les régions desservies par le réseau anglais.

XII.

Que le gouvernement fédéral donne davantage à l'Office National du Film la mission et les moyens de faire connaître le Canada français.

XIII.

Que la commission recommande aux journaux de langue anglaise des moyens de présenter d'une façon plus objective le fait français et la pensée française.

XIV.

Que le gouvernement fédéral embauche des fonctionnaires bilingues pour desservir tous les milieux albertains où il existe un groupe assez important de francophones.

XV.

Que le gouvernement fédéral considère la connaissance des deux langues comme un élément important de son système de promotion.

XVI.

Que le gouvernement fédéral facilite la propagation de la culture française en Alberta en permettant aux artistes canadiens-français de se faire connaître dans notre province et en encourageant par des octrois substantiels des visites interprovinciales.

XVII.

Que le gouvernement fédéral respecte le caractère bilingue du Canada dans tous ses services à l'étranger.

XVIII.

Que le gouvernement fédéral exige que tous ses représentants officiels à l'étranger connaissent le français et l'anglais et acquièrent une connaissance suffisante de la langue du pays où ils représentent le Canada.

XIX.

Que le gouvernement fédéral encourage les Canadiens d'origine autre que française et anglaise à conserver et à développer leur héritage culturel, compte tenu du caractère officiel bilingue du Canada.

1. — L'Association canadienne-française de l'Alberta est le porte-parole des Canadiens français de cette province. L'on pourrait facilement la définir: "une société dont le but principal est de répandre par tous les moyens possibles chez les franco-albertains tout ce qui est de nature à favoriser la culture française". Elle aide également à grouper les franco-albertains, tant au point de vue économique, national, social et linguistique.

2. — En 1925, elle succédait à d'autres organisations du même genre fondées antérieurement. Depuis, elle s'est donné des comités et elle a créé des organismes spécialisés. Elle possède un comité d'éducation pour favoriser et surveiller l'enseignement du français dans les écoles bilingues de l'Alberta; elle groupe les professeurs de français dans son Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta et les commissaires d'écoles bilingues dans son Association des Commissaires d'écoles Bilingues dans son Association des Commissaires de l'Alberta; par ses concours de français, préparés et corrigés par l'A.E.B.A., elle encourage les élèves à l'étude de leur langue maternelle.

3. — En 1928, elle a fondé le journal hebdomadaire "La Survivance" qui, depuis lors, est demeuré son organe officiel. Ce journal remplaçait les quatre ou cinq journaux français qui avaient existé précédemment et dont le premier remonte à l'année 1895.

4. — L'Association a eu, durant de longues années, son comité d'agriculture et de colonisation. Depuis une dizaine d'années, deux sociétés canadiennes-françaises d'établissement rural ont été fondées et elles se sont spécialisées dans tous les aspects du domaine agricole. L'Association endosse sans restrictions le travail accompli par ces sociétés.

4. — Dès 1910, les chefs de notre groupement avaient senti le besoin d'une institution d'enseignement supérieur à qui l'on confierait le soin de préparer une élite. Leurs démarches donnèrent naisance au Collège des Jésuites qui a préparé plusieurs générations de chefs laïques et religieux dans notre province. Après le départ des Pères Jésuites en 1943, l'oeuvre fut continuée par les Pères Oblats au Collège Saint-Jean, lui-même fondé en 1911 comme juniorat. L'Association s'est toujours vivement intéressée au progrès de ces collèges.

6. — Nous avons signalé plus haut l'existence d'un journal français en Alberta. Malgré son influence, celui-ci ne pouvait à lui seul servir d'instrument adéquat de diffusion de la culture française. Aussi parut-il évident qu'il fallait lui en adjoindre un autre: la radio. Après de longues et parfois pénibles démarches et grâce à l'intérêt et à la générosité des Franco-albertains qui ont souscrit la somme de $150,000.00, l'Association mettait au service de notre population le poste radiophonique français CHFA, le 20 novembre 1949. Ce poste, affilié à Radio-Canada, irradie des émissions françaises durant dix-sept heures par jour et accorde à divers groupes d'origine ethnique étrangère certaines périodes durant lesquelles leur langue est utilisée.

7. — Depuis cinq ou six ans, notre Association se rend compte que pour assurer la survivance culturelle de ses membres, il est très important de rehausser leur niveau économique. C'est dans ce but qu'elle a fondé son Service de Sécurité familiale, qui a un double effet: secourir, dans une certaine mesure, les familles de nos membres décédés et aider directement au financement de notre Association.

Dans le domaine économique également, notre Association a fondé une société de prêts aux étudiants afin d'aider nos jeunes à poursuivre leurs études secondaires et universitaires et à acquérir une meilleure connaissance de la langue et de la culture françaises.

8. — Grâce au prestige dont elle jouit au sein de notre population canadienne-française, l'Association a réussi, il y a quelques mois (et en moins de quinze jours), à former une compagnie qui s'est portée acquéreur de la succursale que la Librairie Fides de Montréal avait ouverte à Edmonton il y a quelques années. Cette librairie joue un rôle bienfaisant dans la diffusion du livre français, non seulement en Alberta mais également en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

9. — En plus des activités décrites plus haut (et nous en avons omis plusieurs), l'Association a collaboré à la fondation d'un organisme vital au maintien et au développement de la langue française en Alberta: le Collège bilingue d'Education, affilié à l'Université de l'Alberta.

10. — Longtemps, les dirigeants de l'Association ont déploré une anomalie qui explique, dans une certaine mesure, l'état actuel du français même dans les milieux franco-albertains. D'une part, la loi scolaire albertaine permettait l'enseignement d'un minimum de français mais, d'autre part, nos professeurs appelés à enseigner cette langue ne recevaient pas de préparation adéquate pour remplir leur tâche.

Les efforts combinés des autorités du Collège Saint-Jean et des dirigeants de l'Association ont donné naissance au Collège bilingue d'Education. Les élèves qui y suivent les cours reçoivent une formation qui les prépare directement à enseigner le français et ils ont l'avantage de recevoir les crédits octroyés par la faculté d'Education de l'Université de l'Alberta.

L'on comprend facilement le rôle important que ce collège joue dans l'enseignement du français en Alberta et dans les provinces voisines. Nous sommes heureux de rendre hommage aux autorités gouvernementales et universitaires dont la largeur de vue nous a permis de mener à bonne fin ce projet.

11. — Ce qui précède devrait démontrer qu'il existe en Alberta, malgré des conditions tout-à-fait défavorables, un fort groupe canadien d'origine française qui est demeuré fidèle à ses origines et qui a bien l'intention de transmettre à ses enfants la culture qui lui est propre, sans pour autant négliger l'étude et la pratique de l'anglais: c'est ainsi qu'ils croient contribuer le mieux au développement de la culture au Canada.

12. — Le but de ce mémoire est de faire connaître à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme quelques-uns des problèmes que pose aux Canadiens français de l'Alberta leur situation de groupe minoritaire dans une province à majorité anglaise où existent également des collectivités importantes de citoyens d'autres origines.

13. — Nous voulons également par ce mémoire faire savoir comment, à notre point de vue, la Commission pourrait aider à résoudre ces problèmes en tenant compte du fait que les Franco-albertains font partie intégrante du Canada français tout entier dont la population se chiffre à près de 6,000,000.

14. — Nous avons donc l'intention de limiter notre étude à la situation telle que nous la voyons et la vivons en Alberta, laissant à d'autres organismes le soin d'étudier le bilinguisme et le biculturalisme à travers tout le Canada.

Ici, cependant, nous tenons à souligner que nous avons pris connaissance, en particulier, du mémoire préparé par le Conseil de la Vie Française et que, dans l'ensemble, nous partageons les idées qui y sont exprimées.

15. — En un mot, parce que nous approuvons le mandat confié à cette Commission et que nous avons confiance qu'elle saura recommander des solutions efficaces au grand problème que soulève la vie en commun des deux grands groupes ethniques au Canada, c'est dans un esprit de collaboration que nous voulons contribuer aux travaux de cette enquête.

16. — L'un des principaux éléments de solution à ces problèmes consistera, sans nul doute, à établir partout au Canada le bilinguisme et le biculturalisme. Mais encore est-il important de bien définir ce que nous entendons par ces termes.

17. — Nous ne croyons pas nécessaire de préciser que par bilinguisme canadien nous entendons la connaissance de la langue anglaise et de la langue française. Nous demeurons convaincus qu'il serait utopique de croire que tous les Canadiens, de Terre-Neuve à l'Ile Vancouver, puissent ou doivent devenir bilingues. Mais nous souhaitons:

— que, dans toutes les provinces du Canada, tous ceux qui désirent devenir bilingues en trouvent les moyens dans les institutions d'enseignement ou autres;
— que partout au Canada où habite un groupe important de personnes d'origine française ou anglaise, elles puissent, dans tous les services fédéraux, provinciaux et municipaux, discuter leurs problèmes dans leur langue maternelle;
— que, pour faciliter l'avènement de ce bilinguisme, la langue française et la langue anglaise obtiennent une reconnaissance officielle partout au Canada.

18. — Nous ne croyons pas qu'il soit possible que tous les Canadiens possèdent également les deux cultures française et anglaise. Mais nous souhaitons que tous les Canadiens français et tous les Canadiens anglais puissent acquérir la culture propre à leurs origines et la développer au maximum dans leur vie quotidienne. De plus, nous

(suite à la page 3)

Un timbre honorera l'Alouette II

Le ministre des Postes a annoncé qu'un nouveau timbre sera émis le 5 janvier pour rendre hommage au satellite Alouette II lancé il y a quelque temps.

L'Alouette II est un satellite canadien mis au point par l'Etablissement de recherches sur les télécommunications de la défense et le Conseil national de recherches. Il a été lancé en Californie dans le cadre du programme canado-américain de recherches spatiales.

Il doit servir surtout à mesurer d'heure en heure la densité électronique à l'altitude du satellite, à capter les sons de très basse fréquence se situant entre 1 et 10 kilohertz et à dénombrer les particules des rayons cosmiques primaires au delà de l'atmosphère terrestre, y compris les électrons, les protons et les particules alpha.

Ce timbre de 5c a été dessiné et imprimé par la Canadian Bank Note Company d'Ottawa sur des données fournies par l'Etablissement de recherches sur les télécommunications de la défense. L'artiste a tracé l'image qu'il se fait de l'Alouette II sur son orbite autour du globe. Celui-ci porte un croquis partiel du territoire canadien. La couleur du timbre sera le bleu et son tirage atteindra 26 millions d'exemplaires.

Cours populaires

Un grand total de 12,684 personnes se sont enregistrées aux cours offerts par le département de l'Extension de l'Université pour la saison 1964-65. Cela représente une augmentation de plus de 2,000 inscriptions sur l'an dernier.

Ces chiffres sont contenus dans le 52e Rapport annuel des activités du Départment de l'Extension.

Le rapport indique que 363 conférences, cours du soir ou cours abrégés ont été offerts à la population dans diverses disciplines représentant les arts libéraux, les affaires, les professions, les affaires publiques et les beaux-arts. La majorité de ces cours ont été présentés aux campus d'Edmonton et de Calgary ainsi qu'à l'école des Beaux-Arts de Banff, mais on note que quelques classes d'art et d'agriculture ont été organisées dans divers centres de la province.

Ce rapport annuel indique aussi un usage plus fréquent des services de la bibliothèque de l'Extension. 59,000 volumes sont à la disposition des lecteurs et la circulation est de 139,000, ce qui représente une hausse de plus de 40 pour cent pour les dix dernières années.

Ce service de bibliothèque représente les salles de lecture à l'Université, le service par la poste et les bibliothèques ambulantes.

La division d'instruction visuelle, qui comprend les services de disques, films et rubans sonores ainsi que tout l'équipement inhérent, rapporte avoir reçu et exécuté 12,092 commandes durant la dernière année.

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: 422-0388; Imprimerie: 422-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Rédacteur: Jean-Maurice Olivier
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 8 DECEMBRE 1965

Dieu nous parle:

C'est une bonne chose que le sel. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi l'assaisonnera-t-on? Il n'est bon ni pour la terre ni pour le fumier: on le jette dehors. (Lc.14, 34)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Mémoire de l'A.C.F.A.

(suite de la page 2)

souhaitons que tous les Canadiens puissent acquérir une connaissance suffisante de l'autre culture pour pouvoir l'apprécier, en jouir et en bénéficier.

19. — L'existence du fait français dans l'ouest du Canada n'est pas nouvelle. En effet, les francophones ont été les premiers à découvrir, explorer et occuper l'Ouest et en particulier le territoire qui est devenu la province de l'Alberta. Cette course vers l'ouest avait été inaugurée par Nicolet, le découvreur du Lac Michigan en 1634, suivi de Radisson, des Groseillers, Duluth, les La Vérendrye et tant d'autres Français et Canadiens qui s'établirent dans les plaines de l'Ouest.

L'on peut dire que cette population blanche de commerçants de fourrures et d'explorateurs ne fut que très peu affectée par la conquête anglaise en 1760. Il y eut bien une foule de traiteurs et de commerçants anglais et écossais attirés par le riche commerce de l'Ouest canadien, mais les Canadiens français y avaient déjà pris racine. Mieux que tous, ces derniers connaissaient le pays et les Indiens. Doués de qualités physiques exceptionnelles et d'une grande facilité d'adaptation, "les voyageurs" s'étaient rendus indispensables au développement de l'Ouest. Dès 1786, la Compagnie de la Baie d'Hudson estimait leur nombre, à l'ouest du Lac Supérieur, à plus de 400.

Lorsque l'on décrit les exploits d'Alexander Mackenzie jusqu'à l'Océan Arctique en 1789, l'on oublie trop souvent que ses compagnons étaient François Barrieaux, Charles Doucette, Joseph Landry, Pierre DeLorme et Laurent Leroux. Trois ans plus tard, Mackenzie s'orientait vers l'Océan Pacifique et il était accompagné de Charles Doucette, Joseph Landry, Baptiste Bisson, François Courtois, Jacques Beauchamp et François Beaulieu. Cette préférence accordée à des Canadiens français n'était pas exclusive à Mackenzie: Thompson, Pallisser, Fraser et tous les autres découvreurs de l'Ouest avaient à leur service des coureurs des bois, des voyageurs et des compagnons de langue française et tout le long de la route le français était la langue de communication.

20. — La plupart des historiens partagent la pensée de l'abbé Groulx exprimée dans son livre "L'Enseignement français au Canada":

> "On n'effacera jamais de la primitive histoire de l'Ouest la silhouette du missionnaire, porteur de l'Evangile catholique, par la plaine morne ou dans le 'grand silence blanc'." (cf. page 146)

Or, ces missionnaires catholiques étaient tous d'origine et de langue françaises. Où s'élève aujourd'hui l'Hôtel du Gouvernement provincial à Edmonton, les abbés Demers et Blanchette ont planté une croix en 1838. Trois ans plus tard, à la demande des métis et des Canadiens français, établis depuis 1820, l'abbé Thibault se rend au Lac du Diable et y fonde une mission permanente qu'il nomme Lac Sainte-Anne. En 1862, le Père Lacombe inaugure à l'intérieur du Fort Edmonton "la première école régulière à l'ouest du Manitoba".

Sans doute, le premier souci de ces missionnaires était-il de christianiser les indigènes et de desservir les blancs qu'ils rencontraient sur leur passage, mais, par leur présence et leurs soucis de l'éducation, ces missionnaires faisaient oeuvre de culture et de civilisation françaises.

21. — A cette période dominée par les explorateurs, voyageurs, coureurs de bois et missionnaires a succédé l'ère de la colonisation. Après 1885, en effet, la construction des chemins de fer, aidée grandement par l'intervention du Père Lacombe, déclencha un mouvement de migration vers l'Ouest. Encouragés par les missionnaires, de nombreux cultivateurs canadiens-français, venus directement du Québec ou rapatriés des centres industriels des Etats-Unis, s'établirent en Alberta. Lorsqu'en 1892 naissait le centre canadien-français de Morinville, déjà toute la région de Saint-Albert était occupée par des cultivateurs métis ou canadiens-français. Puis, les régions de Brosseau, Saint-Paul, Bonnyville, Beaumont et enfin Grouard furent ouvertes à l'agriculture et peuplées de Canadiens français.

Cette colonisation par les missionnaires et par les prêtres-colonisateurs explique en partie la dispersion des centres français de la province et les conséquences que cette dispersion peut avoir sur notre situation actuelle. L'on cherchait à établir les nouveaux colons près des missions déjà existantes. Or, ces missions étaient éloignées les unes des autres. Si tous les Canadiens français venus en Alberta durant cette période s'étaient groupés, nos problèmes actuels de survivance ne se poseraient pas de la même façon. Par ailleurs, la seule présence de ces nombreuses familles canadiennes-françaises établies en Alberta au tout début de la colonie posait le fait français.

22. — Pour bien comprendre ce que devrait être aujourd'hui le statut juridique du français, il faut rappeler l'esprit qui a présidé à la fondation des provinces des prairies. Une des premières initiatives du gouvernement canadien après la Confédération fut en effet d'entamer des négociations pour acquérir les Territoires du Nord-Ouest, colonie britannique dont l'administration avait été confiée à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Des pourparlers se poursuivirent avec cette compagnie ainsi qu'avec les représentants de la population formée d'indigènes, de métis et de blancs, et dont la grande majorité était de langue française.

Au nombre des représentants officiels des Territoires du Nord-Ouest figuraient comme commissaires Son Excellence Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface et l'abbé Ritchot de Saint-Norbert. Ces commissaires se rendirent à Ottawa pour présenter au gouvernement les demandes de leur population. Le premier article de leur mémoire se lisait comme suit:

> "Que le Territoire du Nord-Ouest entre dans la Confédération avec la Puissance du Canada comme province avec tous les privilèges communs aux différentes provinces de la Puissance". (1)

(1) Extrait de "L'enseignement français au Canada", Vol. II — Les écoles des minorités — par l'abbé Lionel Groulx, page 149, note 9.

De son côté, Sir John Young, gouverneur général du Canda à cette époque, engage non seulement la bonne foi de son gouvernement mais aussi celle des autorités impériales quand il écrit à Mgr Taché:

> "J'ai rédigé cette proclamation d'après un message télégraphique qui m'a été envoyé par Lord Granville de la part du cabinet britannique. Par l'autorité de Sa Majesté, je vous assure qu'après votre union avec le Canada, tous vos droits civils et religieux seront respectés" (2)

(2) Extrait d'une lettre datée du 16 février 1870, cité par l'abbé Lionel Groulx, op. cit. page 148.

C'est ce qui permettra à Mgr Taché, lorsqu'il relatera sa mission de négociateur, de dire:

> "A plusieurs reprises, je reçus l'assurance que les droits de la population de la Rivière-Rouge seraient protégés sous le nouveau régime; que les autorités impériales et fédérales ne permettraient jamais aux nouveaux venus d'empiéter sur les libertés des anciens colons; que sur les bords de la Rivière-Rouge comme sur les rives du St-Laurent la population aurait la liberté de parler sa langue maternelle, de pratiquer sa religion et d'élever ses enfants dans sa croyance". (3)

(3) Cité par l'abbé Lionel Groulx, op. cit. pages 148 et 149.

Or, ces engagements officiels devaient protéger tous les habitants de ce qui était alors le Territoire du Nord-Ouest, y compris l'Alberta.

23. — Il faut remarquer que ceux qui représentaient alors la population de l'Ouest étaient des ecclésiastiques catholiques et canadiens-français et que la majorité des habitants du pays concerné étaient également catholiques et français. Quand on parlait d'écoles séparées, d'éducation catholique, il était entendu de part et d'autre qu'il s'agissait également d'écoles françaises.

Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard, après la construction des chemins de fer, que se produisit une vague d'immigration européenne, américaine et ontarienne et que les Canadiens français catholiques devinrent une minorité dans l'Ouest canadien. C'est alors que l'on sépara dans les textes de loi et dans la pratique l'usage et l'enseignement du français de celui de la religion.

24. — Si, en 1870, l'on avait voté une loi autorisant l'acquisition des Territoires et leur donnant une administration provisoire, ce n'est qu'en 1875 que les engagements pris par le gouvernement fédéral et dont il est question plus haut furent introduits dans un texte de loi. Cette loi de 1875 donnait au français la même protection que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. En effet, l'article 11 donnait à la majorité de tout district scolaire ou de toute subdivision de territoire, le droit d'établir l'école "qu'elle jugera à propos" (such schools as they shall think fit) et à la minorité de la même région le droit d'avoir son école séparée.

L'on trouve la confirmation de cette loi à l'article 10 du chapitre 62 des Statuts revisés du Canada, 1906, dont voici le texte partiel:

> ". . . mais dans les lois et ordonnances concernant l'instruction publique, il doit toujours être décrété qu'une majorité des contribuables . . . peut y établir les écoles qu'elle juge à propos . . . ; et aussi que la minorité des contribuables du district ou de la subdivision, qu'elle soit protestante ou catholique, peut y établir des écoles séparées. . ."

Nous répétons qu'alors école "séparée" ne pouvait avoir d'autre signification que "école française".

25. — Le contenu de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord fut incorporé à la loi des Territoires par amendement adopté en 1877. Celui-ci donnait à la langue française le droit de se faire entendre au même titre que la langue anglaise dans l'Assemblée Législative des Territoires. Il spécifiait également que les lois et documents officiels seraient publiés dans les deux langues et que les Canadiens français pourraient faire usage de leur langue dans les cours de justice. Voici le texte de cet amendement que l'on retrouve à l'article 110 de l'Acte des Territoirs du Nord-Ouest:

> "Toute personne pourra faire usage soit de la langue française soit de la langue anglaise dans les débats du Conseil ou de l'Assemblée Législative des Territoires ainsi que dans les procédures devant les Cours".

Ce même article exigeait l'usage des deux langues dans tous les procès-verbaux, journaux et ordonnances.

26. — En 1889, l'Assemblée Législative des Territoires, dont la majorité des membres était maintenant de religion protestante et de langue anglaise, vota deux recommandations au Parlement Fédéral pour demander le rappel des articles qui sauvegardaient l'existence des écoles séparées et l'usage de la langue française. Devant le refus du Parlement Fédéral, l'Assemblée des Territoires revint à la charge et, en 1891, un amendement à l'Acte des Territoires permit à l'Assemblée Législative d'adopter les règlements qu'elle jugerait à propos en ce qui concerne l'usage de la langue dans ces séances et la publication de ses documents.

Par ailleurs, le Parlement Fédéral refusa complètement d'agir dans le domaine scolaire. C'est alors que la législature des Territoires du Nord-Ouest et celle du Manitoba adoptèrent leurs propres amendements. Les écoles séparées furent abolies au Manitoba en 1890 et, dans les Territoires, un amendement adopté en 1892 limita les droits de la minorité et rendit l'anglais obligatoire comme langue d'enseignement dans les écoles. Le texte de cet amendement se trouve dans l'ordonnance scolaire numéro 22 - 1892 des Territoires du Nord-Ouest. Parlant de cette ordonnance, l'honorable Clifford Sifton disait aux Communes le 24 mars 1905:

> "Lorsque l'ordonnance de 1892 fut votée, le caractère distinctif de ces écoles confessionnelles, comme écoles dirigées par une secte pour les fins de la secte, a complètement disparu".

Les catholiques canadiens-français firent tout en leur pouvoir pour obtenir qu'Ottawa intervienne, soit par l'exercice de son droit de veto, soit par l'adoption d'une loi remédiatrice. Ottawa refusa et se contenta d'exprimer un vague espoir que le gouvernement des Territoires modifierait son régime de manière à donner justice aux Canadiens français.

27. — En 1905, lorsque les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan furent fondées, le Parlement canadien restaura en partie le régime des écoles séparées en accordant à la minorité religieuse, protestante ou catholique, le droit à l'école séparée, subventionnée par les fonds publics. C'est l'article 17 de la loi de l'Alberta qui consacre ce droit.

Mais pour ce qui est de l'enseignment du français, les règlements scolaires, avant le 15 avril 1964, ne permettaient l'usage du français comme langue d'enseignement que durant les première et deuxième années. Toutes les autres années du cours élémentaire devaient être enseignées en anglais, sauf durant une heure par jour, alors que l'enseignement du français était permis. Le 15 avril 1964, la législature albertaine amenda l'article 386 de la loi scolaire qui se lit désormais comme suit:

> "Nonobstant l'article 385, la commission d'un district peut, par résolution, décider que le français soit employé comme langue d'enseignement en plus de l'anglais dans son ou ses écoles à partir de la première année jusqu'à la neuvième année, mais dans ce cas:
> a) durant la première et la deuxième année, au moins une heure par jour devrait être consacrée à l'enseignement de l'anglais;
> b) durant la troisième année, pas plus que deux heures par jour ne peuvent être consacrées à l'enseignement du français et
> c) durant les années au-dessus de la troisième, pas plus qu'une heure par jour ne peut être consacrée à l'enseignement du français".

En résumé, les lois qui garantissent l'enseignement religieux, malgré l'intention des législateurs de 1867 et de 1875, n'accordent aucun droit spécial à l'enseignement du français, l'anglais demeurant la seule langue d'enseignement reconnue. Et depuis 1892, le bilinguisme est proscrit à la législature et, semble-t-il, dans les cours de justice.

28. — Nous avons tenu à rappeler brièvement les premières heures du fait français, car nous croyons que cette histoire peut expliquer, dans une bonne mesure, la situation actuelle en Alberta. Nous entreprenons maintenant de la décrire d'une façon aussi objective que possible.

29 — Et tout d'abord, les statistiques:

a) Population française par rapport à la population totale de l'Alberta, durant ces 30 dernières années:

Années	Population total	Population française	%
1931	731,605	27,025	3.83
1941	796,169	42,979	5.39
1951	939,501	56,185	5.98
1961	1,331,944	83,319	6.25

b) Partage de la population française par division de recensement:

	1951		1961			
		d'origine		d'origine	%	%
Centres	totale	franç.	totale	franç.	(1)	(2)
1. Medecine Hat	35879	673	39140	952	2.4	1.1
2. Lethbridge	71480	2006	83306	1901	2.4	2.2
3. Brooks Redcliff	17132	495	30967	1148	3.7	1.3
4. High River, Vulcan	28984	752	15020	397	2.6	0.4
5. Hanna	16129	493	38115	1392	3.6	1.6
6. Calgary	195352	6425	317989	12473	3.8	14.9
7. Wainwright	32334	1985	40837	1871	4.5	2.2
8. Red Deer, Wetaskiwin	73997	2043	76533	2850	3.0	3.3
9. Rocky Mount. House	31627	1041	20274	793	3.9	0.9
10. Vegreville, Vermilion	50016	1029	70177	1979	2.8	2.3
11. Edmonton	226199	15387	410679	28836	7.0	34.0
12. Edson, Morinville	17740	906	45431	3792	8.3	4.5
13. Bonnyville, Saint-Paul	30152	7502	47642	11642	24.4	13.9
14. Athabaska, Barrhead, Redwater	46791	5512	19289	1708	8.8	2.0
15. Rivière-la-Paix, McMurray	65689	9936	76884	11585	15.0	13.9

(1) Pourcentage par rapport à la population totale de la division de recensement, 1961.
(2) Pourcentage par rapport à la population d'origine française totale de l'Alberta.

c) Pourcentage des parlant français par rapport à l'origine ethnique française:

1931 — 73.36%
1941 — 73.17%
1951 — 60.86%
1961 — 50.73%

30. — C'est un fait qu'il y a eu des pertes énormes dans le groupe franco-albertain et nous sommes les premiers à le regretter. Mais lorsque l'on connaît le milieu dans lequel nous devons vivre, ce qu'il y a de surprenant ce n'est pas qu'il y ait eu des pertes mais bien que ces pertes ne soient pas plus grandes.

Il y a tout de même eu une augmentation des parlant français: en 1931, 27,022 personnes parlaient français en Alberta alors qu'il y en avait, en 1961, 42,276, soit une augmentation de 15,254 (51%). Et cela, sans parler des 14,644 personnes qui, sans être d'origine française, sont bilingues.

Il faut de plus noter que le taux des pertes a une tendance à diminuer. En 1941, 73.17% des gens d'origine française parlaient français; en 1951, 60.86%, soit un taux des pertes de 12.31%; en 1961, 50.73%, soit un taux des pertes de 10.13%.

Comme l'indique le tableau de la population française par division de recensement, les franco-albertains, tout en étant très dispersés à travers la province, sont mieux groupés dans certaines régions que dans d'autres. La situation de Bonnyville, par exemple, varie énormément de celle de Medecine Hat. Il est évident que dans les régions où nous sommes le plus groupés, la perte de la langue est beaucoup moindre.

31. — S'il fallait s'en tenir uniquement à la situation démographique des Franco-albertains, leur chance de survivance ne paraîtrait pas brillante. Mais avec leur poste de radio, leur journal, leurs associations très dynamiques, leurs maisons d'éducation, leurs groupements paroissiaux, ils exercent une influence supérieure à leur nombre. De plus, ils connaissent les droits que leur confèrent la loi naturelle et l'histoire; il savent qu'au Canada ce n'est pas seulement la force du nombre qui dirige les lois positives; ils constatent qu'un climat plus favorable s'établit graduellement en Alberta et ils ont confiance que les travaux de cette Commission sauront développer ce climat.

32. — Nous croyons faire oeuvre utile et jeter un peu de lumière sur les conditions sociales dans lesquelles nous devons évoluer en décrivant l'opinion que nos concitoyens de langue anglaise se font des franco-albertains.

33. — L'on peut dire que d'une façon générale, les gens qui ne sont pas de même origine ethnique que nous acceptent très bien les Canadiens français comme individus, à condition cependant qu'ils parlent anglais et qu'ils n'affichent pas trop en groupe leur nationalisme. Cette acceptation se retrouve davantage dans la classe plus instruite ou chez nos concitoyens qui ont habité l'est du Canada. Quant à la masse de la population anglaise, elle ne se pose même pas le problème de l'acceptation.

34. — Il arrive que des Canadiens français se plaignent d'une certaine discrimination à leur égard. L'on entendra par exemple, de temps à autre, cette réflexion:

> "Si je n'étais pas Canadien français, j'aurais eu telle position ou telle promotion."

Notre association n'a aucune donnée scientifique à ce sujet et si une telle "discrimination" existe, elle est loin, croyons-nous, d'être générale.

35. — Malgré que les Canadiens d'origine anglaise et Canadiens d'origine française entretiennent individuellement d'excellentes relations, il faut bien admettre que l'on affiche souvent, à notre égard, comme groupe, des attitudes qui ne sont pas trop bienveillantes. Les réactions que l'on retrouve, par exemple, dans la masse, devant les problèmes actuels de bilinguisme et de biculturalisme en sont une preuve suffisante. Mais, par esprit de justice, nous nous empressons d'ajouter qu'actuellement se développe une élite dans plusieurs milieux anglophones qui semble accepter les conséquences du bilinguisme et du biculturalisme.

36. — Le refus d'accepter le bilinguisme et le biculturalisme provient de plusieurs facteurs et se manifeste de différentes façons:

a) l'on ne semble pas se souvenir que le Canada a été formé de deux peuples, l'un d'expression anglaise et l'autre d'expression française;
b) l'on soutient que le Canada français, s'il a jamais existé

(suite à la page 6)

Nouvel engin

L'honorable C. M. Drury, ministre de l'Industrie a annoncé aujourd'hui que la République fédérale d'Allemagne collaborera avec le Canada et la Grande-Bretagne au programme de développement du système de reconnaissance aéroporté du type "drone", de conception canadienne.

Le système, mis au point par la société Canadair Limitée de Montréal, fait l'objet d'un projet conjoint canado-britannique depuis deux ans. M. Drury a déclaré que la République fédérale d'Allemagne participera pour un tiers au coût total de ce programme.

Connu d'abord sous le sigle CL-89, cet engin est maintenant officiellement désigné par l'indicatif AN/USD-501. Il a été conçu pour fournir des renseignements tactiques aux postes de combat de première ligne. Propulsé par un moteur à réaction lui assurant des vitesses presque supersoniques, il a la forme d'une fusée d'une longueur d'environ huit pieds. Il est lancé d'une plate-forme mobile et utilise un accélérateur lui permettant de prendre rapidement l'altitude et la vitesse opérationnelles. L'engin suit un itinéraire fixé d'avance et photographie avec précision le terrain ennemi et le matériel militaire avant de rejoindre sa base. Les gaz sont alors coupés et un parachute amortit la descente.

Le saviez-vous?

Une des plus magnifiques routes du monde est sans conteste l'Autoroute du Soleil qui relie maintenant, sur une distance de 470 milles, les villes italiennes de Milan et de Naples, en passant par Bologne, Florence et Rome. Sélection du Reader's Digest de décembre nous apprend que pour lui faire traverser les Apennins, il a fallu construire neuf milles de ponts et quatre milles de tunnels.

Jeunesse en Marche

"Chaîne d'amitié" — Les jeunes des 5e à 9e années scolaires qui veulent correspondre les uns avec les autres (simple échange de cartes postales au début) peuvent envoyer leur noms, adresse complète et âge au Secrétariat national de Jeunesse en Marche, service de correspondance, 8100 boulevard St-Laurent, Montréal 11 (ajouter un timbre de 0.05). Déjà, des centaines de jeunes correspondent les uns avec les autres: de Gaspé à Saint-Boniface, de Moncton et Bathurst à Grouard et en Nouvelle-Angleterre. C'est une réalisation J.E.M. très populaire.

Cartes de Noël dessinées par les jeunes — Il s'agit d'un concours ouvert d'abord aux jeunes des 5e et 6e années. L'enthousiasme que suscite ce Concours pousse les organisateurs à créer une section pour les 7e, 8e et 9e années. Le concours est ouvert jusqu'au 10 décembre. Condition: pas de décalque mais dessin original fait par les jeunes eux-mêmes. Grandeur: à peu près celle d'une carte postale. Au verso, signature de l'auteur, adresse complète, son âge et année scolaire. Ces cartes de Noël seront jugées par une équipe d'artistes dans la semaine du 12 décembre. Les meilleures recevront des prix et pourront même avoir l'honneur d'une interview à la radio et à la télévision. Adressez ainsi: Jeunesse en Marche, Concours des cartes de Noël, 810 boulevard Saint-Laurent Montréal 11, (On ne retournera pas les dessins). C'est une autre réalisation J.E.M.

A la rencontre de nos Evêques — Dans son prochain numéro de décembre "Jeunesse en Marche" invite toutes les sections de J.E.M. dans chaque diocèse, à s'organiser pour recevoir avec enthousiasme leur Evêque, dès son retour du Concile. Demander à la Chancellerie le jour et l'heure précise de l'arrivée de Son Excellence à l'Evêché. S'entendre ensuite avec l'Aumônier diocésain (ou l'Aumônier régional), les parents et les directions d'écoles pour faciliter l'organisation d'une réception chaleureuse. La direction nationale de Jeunesse en Marche, en suggérant cette initiative, répond à un désir exprimé par le Pape dans son allocution aux Pères du Concile . . . "En terminant, Paul VI souhaite que les Evêques puissent trouver, en entrant dans leurs diocèses, les témoignages de reconnaissance et d'affection que mérite la grande entreprise qu'ils ont accomplie. . ."

Mort du père de la télévision

NEW YORK (AFP) — M. Allen Du Mont, pionnier américain de la télévision et spécialiste de l'électronique, est décédé à New York à l'âge de 64 ans d'une courte maladie.

Nombreux étaient ceux aux Etats-Unis qui considéraient M. Du Mont comme le "père de la télévision" américaine en raison de ses découvertes dans les domaines de l'émission et de la réception.

Ce fut lui qui mit en vente les premiers récepteurs de télévision entièrement électroniques. Il créa le réseau "Du Mont télévision" qui diffusa le premier programme commercial américain.

CHANSONNIER DE NOEL

Venez divin Messie

Refrain:
Venez divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés;
Vous êtes notre vie,
Venez, venez, venez.

—1—
Ah! descendez, hâtez vos pas;
Seigneur de l'éternel trépas
Délivrez-nous, ne tardez pas!
Les temps se renouvellent,
Sans voir nos crimes pardonnés;
Les peuples vous appellent;
Venez, venez, venez.

—2—
Que nos soupirs soient entendus!
Les biens que nous avons perdus
Ne nous seront-ils pas rendus
Voyez couler nos larmes;
Grand Dieu! si vous nous pardonnez
Nous n'aurons plus d'alarmes;
Venez, venez, venez.



Nouvelle agréable

Refrain:
Nouvelle agréable!
Un Sauveur enfant nous est né!
C'est dans une étable
Qu'il nous est donné.

—1—
Dans cette nuit le Christ est né,
C'est pour nous qu'il est incarné;
Venez pasteurs,
Offrir vos coeurs,
Aimez cet enfant tout aimable.

—2—
Satan retenait dans les fers
Les peuples de tout l'univers.
Mais cette nuit
Satan s'enfuit
Devant cet enfant adorable.

—3—
Chrétiens, accourez à l'envi
Vers l'Enfant-Dieu, le coeur ravi.
Allez à lui,
Puisqu'aujourd'hui
Il tend une main secourable.

Mon beau sapin

—1—
Mon beau sapin, roi des forêts,
Que j'aime ta verdure!
Quand par l'hiver bois et guérêts
Sont dépouillés de leurs attraits,
Mon beau sapin, roi des forêts,
Tu gardes ta parure.

—2—
Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Joli sapin, comme ils sont doux
Et tes bonbons et tes joujoux,
Toi que Noël plante chez nous
Par les mains de ma mère.

—3—
Mon beau sapin, tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage,
De la foi qui ne ment jamais,
De la constance et de la paix,
Mon beau sapin, tes verts sommets
M'offrent la douce image.



Minuit Chrétiens!

—1—
Minuit! Chrétiens!
C'est l'heure solennelle
Où l'homme Dieu descendit jusqu'à nous,
Pour effacer la tache originelle
Et de son Père arrêter le courroux
Le monde entier tressaille d'espérance
En cette nuit qui lui donne un Sauveur.

Refrain:
Peuple, à genoux! attends ta délivrance;
Noël! Noël! voici le Rédempteur;
Noël! Noël! voici le Rédempteur.

—2—
De notre foi que la lumière ardente
Nous guide tous au berceau de l'enfant,
Comme autrefois une étoile brillante
Y conduisit trois chefs d'Orient
Le Roi des rois né dans la dépendance
En lui confond toute humaine grandeur.

—3—
Enfin Jésus a brisé toute entrave
La terre est libre et le ciel est ouvert.
Il voit un frère où n'était qu'un esclave;
L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer.
Oh! qui dira notre reconnaissance
A ce Jésus, notre aimable Sauveur.



Noël! Noël!

—1—
Trois anges sont venus ce soir
M'apporter de bien belles choses
L'un d'eux avait un encensoir,
L'autre avait un chapeau de roses.
Et le troisième avait en main
Une robe toute fleurie
De perles d'or et de jasmin,

Noël! Noël!
Nous venons du ciel
T'apporter ce que tu désires,
Car le bon Dieu
Au fond du ciel bleu
Est chagrin lorsque tu soupires!

—2—
Veux-tu ce bel encensoir d'or,
Ou la rose éclose en couronne?
Veux-tu la robe, ou bien encore
Un collier où l'argent fleuronne?
Veux-tu des fruits du Paradis
Ou du blé des célestes granges?
Ou comme les bergers, jadis,
Veux-tu voir Jésus dans ses langes?
Noël! Noël!
Retournez au ciel
Mes beaux anges, à l'instant même
Dans le ciel bleu
Demander à Dieu
Le bonheur pour tous ceux que j'aime!

Ça bergers

—1—
Ça bergers, assemblons-nous,
Allons voir le Messie;
Cherchons cet enfant si doux
Dans les bras de Marie
Je l'entends, il nous appelle tous,
O sort digne d'envie!

—2—
Laissons là tout le troupeau,
Qu'il erre à l'aventure,
Que sans nous sur ce coteau
Il cherche sa pâture.
Allons voir dans un petit berceau
L'Auteur de la nature.

—3—
Sa naissance sur nos bords
Ramène l'allégresse
Répondons par nos transports
A l'ardeur qui le presse;
Secondons par de nouveaux efforts
L'excès de sa tendresse.

—4—
Dieu naissant, exauce-nous,
Dissipe nos alarmes;
Nous tombons à tes genoux
Nous les baignons de larmes.
Hâte-toi de nous donner à tous
La paix et tous ses charmes.



D'où viens-tu, Bergère?

—1—
— D'où viens-tu bergère,
D'où viens-tu?
— Je viens de l'étable,
De m'y promener;
J'ai vu un miracle
Ce soir arrivé.

—2—
Qu'as-tu vu, bergère,
Qu'as-tu vu?
— J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

—3—
— Rien de plus, bergère
Rien de plus?
— Saint' Marie, sa mère;
Lui fait boir' du lait
Saint Joseph, son père,
Qui tremble de froid.

—4—
— Rien de plus, bergère,
Rien de plus?
— Y a le boeuf et l'âne
Qui sont par-devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

—5—
— Rien de plus, bergère,
Rien de plus?
— Y a trois p'tits anges
Descendus du ciel
Chantant les louanges
Du Père éternel.



Sainte nuit

—1—
O nuit de paix! Sainte nuit!
Dans le ciel l'astre luit;
Dans les champs tout repose en paix.
Mais soudain, dans l'air pur et frais,
Le brillant choeur des anges
Aux bergers apparaît.

—2—
O nuit de foi Sainte nuit!
Les bergers sont instruits;
Confiants dans la voix des cieux,
Ils s'en vont adorer leur Dieu;
Et Jésus en échange
Leur sourit radieux.

—3—
O nuit d'amour! Sainte nuit!
Dans l'étable, aucun bruit;
Sur la paille est couché l'Enfant
Que la Vierge endort en chantant;
Il repose en ses langes
Son Jésus ravissant.

Il est né le Divin Enfant

Refrain:
Il est né le divin Enfant
Jouez, hautbois, résonnez, musettes;
Il est né le divin Enfant
Chantons tous son avènement.

—1—
Depuis plus de quatre mille ans,
Nous le promettaient les prophètes,
Depuis plus de quatre mille ans,
Nous attendions cet heureux temps.

—2—
Ah! qu'il est beau, qu'il est charmant,
Ah! que ses grâces sont parfaites,
Ah! qu'il est beau, qu'il est charmant,
Qu'il est doux ce divin Enfant.

Les Anges dans nos campagnes

—1—
Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux,
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux:
GLORIA IN EXCELSIS DEO (bis)

—2—
Bergers, pour qui cette fête?
Quel est l'objet de tous ces chants?
Quel vainqueur ou quel prophète?
Méritent ces choeurs triomphants?

—3—
Il est né dans une étable
Parmi les ombres de la nuit.
Lui, le Verbe incomparable,
A voulu naître en ce réduit.

—4—
Cet enfant, couvert de langes,
Qui jusqu'à nous veut s'abaisser,
C'est le Christ, le Roi des Anges,
Venu du ciel pour nous sauver.

—5—
Il est né, le Dieu de gloire;
Terre, tressaille de bonheur;
Que tes hymnes de victoire
Chantent, célèbrent ton Sauveur!



Adeste, fideles

—1—
Adeste fideles, laeti triumphantes;
Venite, venite in Bethlehem
Natum videte Regem Angelorum
Venite, adoremus; venite, adoremus,
Venite, adoremus, Dominum.

—2—
En grege relicto, humiles ad cunas
Vocati pastores approperant;
Et nos ovanti gradus festinemus
Venite, adoremus; venite, adoremus,
Venite adoremus Dominum.

—3—
Aeterne Parentis splendorem aeternum,
Velatum sub carne videbimus;
Deum infantem, pannis involutum
Venite, adoremus; venite, adoremus,
Venite adoremus Dominum.

—4—
Pro nobis agenum et foeno cubantem
Piis foveamus amplexibus;
Sic nos amantem quis nos raclamaret?
Venite, adoremus; venite, adoremus,
Venite adoremus Dominum.



Jésus sur cette terre

—2—
Berger de la montagne
Laisse là tes troupeaux,
Du sein de la campagne
Montent des chants nouveaux.
O voix du ciel,
Les anges nous redisent:
Paix en ce doux Noël!

—1—
JESUS sur cette terre
Naît dans un froid berceau;
Près de sa douce Mère
Oh! qu'Il nous semble beau!
Le Roi du ciel
Dans une étable obscure
Naît en ce doux Noël.

—3—
Avec les choeurs des anges
Que sous cet humble toit
Tous chantent les louanges
De notre aimable Roi.
Il vient du ciel,
Et pour combler notre âme,
Naît en ce doux Noël!



Dans cette étable

—1—
Dans cette étable,
Que Jésus est charmant!
Qu'il est aimable
Dans son abaissement!
Que d'attraits à la fois!
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable.

—2—
Que sa puissance
Paraît bien en ce jour,
Malgré l'enfance
Où le réduit l'amour!
Le monde racheté,
Et tout l'enfer dompté,
Font voir qu'à sa naissance
Rien n'est si redouté
Que sa puissance.

DECOUPEZ ET CONSERVEZ

MARIAGE JENVRIN-MANTONE

Le mariage de Mlle Monique Jenvrin, fille de M. et Mme J. Jenvrin, avec M. Frederic Mantone fut célébré le 2 novembre dernier.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église St-Jean Apôtre à Hialeah, Floride, U.S.A.

BONNYVILLE

Nous avons présentement une magnifique retraite, prêchée en français et en anglais par le R.P. Alphonse Gaudet, o.m.i. Une grande foule participe régulièrement.

Sports

Après avoir subi une défaite de 4-3 aux mains de Maidstone, nos Pontiacs ont triomphé du même club au compte de 2-0.

Samedi dernier, une grande foule assistait à la rencontre contre Lloydminster. Nos porte-couleurs ont de nouveau remporté la victoire au compte de 6-2.

Nouveau magasin

Une nouvelle quincaillerie doit ouvrir ses portes cette semaine dans l'immeuble de M. Jos Hamel. Le nouveau magasin appartient à la famille McNamara qui a loué ce local et qui offrira un assortiment complet de marchandise de quincaillerie. M. et Mme McNamara sont catholiques, ils ont quatre enfants dont un est étudiant au Séminaire de St-Paul.

Nous leur souhaitons tout le succès possible dans leur nouvelle entreprise.

Joussard

Le R.P. Goutier, o.m.i., de Cluny, accompagné de son frère le R. Fr. Joseph Goutier, o.m.i., de St-Albert étaient de passage à Joussard chez la famille de M. Camille Goutier.

Le Père Goutier était venu prêcher une retraite aux enfants indiens de la Mission St-Bruno. Le distingué visiteur eut aussi l'amabilité de visiter notre école du village où les enfants se sont réjouis en chantant avec lui, en écoutant ses contes et en lui parlant.

Visiteurs

M. et Mme Rocque Brisson de Legal sont venus visiter les familles L. Comeau, E. L'Heureux, et H. Carrier au début de décembre.

M. et Mme Jos Boily d'Edmonton ainsi que Jean-Marie et Octave Boily étaient en visite chez M. et Mme Alb. Duchesneau.

Bingo

Une deuxième partie de Bingo fut organisée le 5 décembre dernier par l'Association Foyer-Ecole, avec l'appui du Comité des sports. Il s'agit d'amasser des fonds pour défrayer le coût de l'équipement pour nos jeunes qui jouent au gouret.

CLUNY

Une autre pionnière nous a quittés pour un meilleur monde. Il s'agit de Mme May Sharpe, à l'âge de 77 ans. Son époux l'avait précédé dans la tombe il y a déjà plusieurs années. Elle laisse pour pleurer sa perte deux filles et trois garçons. Mme Sharpe était arrivée en Alberta, de l'Ontario, avec ses parents en 1888, (M. et Mme Telford).

Notre bon père Rollande nous est revenu après avoir passé une couple de semaines à Edmonton pour traitements

M. et Mme Albert Nobert ont quitté Cluny pour aller demeurer à Standard afin qu'Albert soit plus près de son travail.

M. et Mme Louis Cretin ont généreusement accepté de prendre soin d'une jeune fille de 12 ans, Linda. Félicitations.

M. et Mme Charles Cretin jr. ont adopté une belle petite fille, une compagne pour Donny. Félicitations aux généreux parents.

M. Jos Brassard, fils de M. et Mme Roland Brassard unissait sa destinée à Mlle Muenchrath de Rockyford. Ils demeurent à Cluny et Jos travaille au garage, coin du Chemin No. 1 et chemin de Cluny.

M. Laurier Nobert a commencé son travail avec la compagnie B.A. le 1er décembre, au sud de Longview. Bonne chance.

Un grand nombre de parents et d'amis ont aidé M. et Mme Denis Lalonde à fêter leur entrée dans leur maison neuve. M. Lalonde est à l'emploi de la compagnie de grain Alberta Pacific.

MM. Albert et Léo Maynard, Gérard Beaudin et Martial Rougeau Sr. sont revenus à la maison après une fructueuse chasse au gros gibier.

Durant l'absence de son mari Mme Martial Rougeau Sr. est demeurée deux semaines à Brooks, chez sa fille Rosa.

Dimanche soir, six de nos petits garçons étaient reçus Chevaliers de l'Autel par le Rév. Père Rollande. La cérémonie s'est déroulée avant le Salut du St-Sacrement.

Ces jours-ci nous jouissons d'une très belle température.

PICARDVILLE

Noces d'Argent

A un thé organisé par la famille, M. et Mme Jos Hudec célébraient leurs Noces d'Argent dimanche dernier. Tous les enfants étaient présents, à l'exception de la plus vieille, Soeur Grace Marie qui est actuellement à Vancouver. Mgr Rooney, curé de Westlock, rehaussait l'éclat de la fête par sa présence. Nos félicitations aux jubilaires.

Naissance

Claire Marie Geneviève, fille de M. et Mme Paul Hérivault, née le 7 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Lefebvre. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Tellier, curé de la paroisse St-Benoit.

Malades

M. Lucien Boucher est en bonne voie de rétablissement après avoir subi une opération à l'hôpital Royal Alexandra d'Edmonton.

Le jeune Marcel St-Louis est maintenant rétabli et va en classe.

M. Noël Nadeau, fils de M. Gédéon Nadeau a dû être transporté à l'hôpital de Westlock où il a subi une opération. A tous nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Voyages

M. et Mme Roger Deshoux sont revenus de leur voyage de noces et ont élu domicile dans l'ancienne demeure de M. Arthur Racine. Le père de M. Deshoux s'était porté acquéreur de cette ferme il y a quelques années.

M. et Mme Arthur Racine et Mme Lucia Lord passaient la journée de dimanche dernier chez leur soeur Mme A. C. St-Louis et leurs frères, Messieurs Lucien et Edouard Boucher.

M. et Mme Nelson Ouellette de Wainwright étaient en visite chez leur tante et cousine, Mmes Louise et Aldéa Breault.

M. et Mme Léopold Valcourt recevaient leur fille et son fiancé, M. P. Shank de Westlock.

Messe à 5h.

Nous aurons désormais une messe à cinq heures p.m., chaque semaine, pour ceux qui peuvent s'y rendre.

Les plus de 40 ans . . .

Si vous avez quarante ans ou plus, il importe de subir un examen médical. Si c'est la première fois que vous voyez le médecin, assurez-vous qu'il ait en mains votre dossier médical et familial. Ceci permettra au médecin de reconnaître des faiblesses ou tendances qui résulteraient de maladie ou de blessures graves.

BEAUMONT

Naissance

Gérard, Marcel, fils de M. et Mme Hinse (Marie Royer). Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Royer d'Edmonton.

Curling

La saison de curling bat son plein, Une récente assemblée d'organisation élit l'exécutif suivant pour les dames: Régina Gobeil, prés.; Marie Rivard, vice-prés.; Angèle Hinse, sec.-responsable sociale, Marguerite Thornton. Comité, Florence Labonté, Fernande Beaudoin et Thérèse Goudreau.

Toutes celles qui aimeraient faire partie d'une équipe sont priées de donner leur nom à l'une des personnes suivantes: M. Roger Gobeil, M. Julien Bérubé ou M. Lucien Goudreau ou à n'importe quel membre de l'exécutif féminin.

Le 13 novembre avait lieu l'ouverture par un bonspiel. 24 équipes y prirent part, notamment: Beaumont, New Sarepta, Rolly View, Ellerslie, Leduc et Edmonton. C'est l'équipe du "Civic Fire" de Leduc qui remporta le premier prix. Une équipe de Beaumont, sous la direction de M. Alexandre Goudreau remporta le deuxième prix. En tout, 16 équipes remportèrent des prix.

Presque 60 équipes sont inscrites pour la saison; la direction du Club est très contente, et tout s'annonce pour une autre joyeuse saison. Nous vous rappelons qu'il y a encore place pour ceux qui voudraient se joindre à nous.

Visite paroissiale

M. le curé remercie les syndics qui l'ont aidé à faire la visite de paroisse ainsi que les foyers qui l'ont si bien reçu.

En voyage

M. Rémi Goudreau et M. Léon Lavigne qui sont en Ontario et M. Maurice Goudreau qui en revient.

Cadeaux aux malades

Avant de porter des fruits, des sucreries ou autres aliments à un malade auquel vous rendez visite, demandez au médecin ou à l'infirmière s'il lui est permis d'en manger.

Annonces classées

AUTOMOBILE A VENDRE

1965 Chevrolet Biscayne 4 portes Sedan 6 cylindres, transmission automatique, radio.

Cette voiture est en parfaite condition. Il reste 8,000 de garantie de la compagnie General Motors. Prix original: $3,391.00 prix demandé $2,350. Peut financer.

Téléphonez 476-1583 ou écrivez — C.P. 65, La Survivance, 10010-109e rue.

A VENDRE

Baby Hermes — dactylographe portatif — clavier français — Prix demandé $35. Tél: GL 5-0713.

JEAN-COTE

Va et vient . . .

M. et Mme David Savard et leur famille sont déménagés à Edmonton.

M. et Mme Jean-Marc Gaudet et leur famille sont allés passer les mois d'hiver à Vancouver. M. Gaudet travaille dans les chantiers à Hope; ils nous reviendront au printemps.

M. et Mme Jacques Tailleur se sont engagés comme cuisiniers dans un chantier de Colombie.

M. et Mme Bruno Neider sont aussi partis travailler dans les chantiers de Colombie.

M. Normand Lavoie vient d'ouvrir un salon de barbier à High Level.

M. et Mme Eugène Duval sont en visite de quelques semaines chez leurs fils Robert.

M. et Mme Jean-Baptiste Simard étaient à Edmonton en fin de semaine pour assister au mariage de Mlle Suzanne Savard.

M. et Mme Lucien Boucher étaient en voyage d'affaires à Edmonton.

M. Alonzo Boucher, Mme Candide Anctil et M. Edouard Parent étaient en voyage d'affaires à Edmonton.

En voyage à Edmonton ausi, M. et Mme Georges Simard.

Naissance

M. et Mme Gilbert Rivard sont les heureux parents d'un garçon né le 17 novembre. Le bébé étant né prématurément, il a dû demeurer à l'hôpital durant quelques semaines. Félicitations.

Malades

Claudette Blackburn est toujours à l'hôpital où elle prend du mieux. Soeur Roger-du-Sauveur est allée demeurer une semaine avec elle.

Soeur Denis de Milan est présentement à l'hôpital de McLennan. Ses élèves pensent et prient pour elle.

Denise Duval dut être opérée à Peace River.

A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

Loisirs

Les élections du Comité des loisirs ont eu lieu dimanche dernier, Les élus sont: M. Magella Boucher, prés.; M. Lucien Savard, M. André Simard, sec; les conseillers sont: Messieurs Normand Bruneau, Normand Lavoie, Michel Tremblay.

Nous remercions les dirigeants sortant de charge pour le beau travail accompli.

FORT-KENT

La soeur et la fille de Mme Maurice Campeau — toutes deux en communauté chez les Soeurs St-Joseph de la Californie — sont venues demeurer trois semaines dans le district, Mme Campeau ayant été gravement malade. Dans le moment, Mme Campeau est à l'hôpital St-Louis de Bonnyville. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Prompt rétablissement aussi à Mme Roger Meunier qui a dû subir une opération, et à M. Paul Mercier qui fut hospitalisé durant quelque temps.

Mlle Marie Cyr, autrefois de la paroisse, est décédée la semaine dernière au Bonny Lodge.

L'enterrement eut lieu le 4 décembre ici, à Fort Kent. Nous offrons à toute sa parenté nos sincères condoléances.

LaCorey

Au début de novembre, la paroisse de La Corey a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle famille. Il s'agit de M. et Mme Marcel Lapierre et de leurs deux enfants. M. Lapierre fit l'achat d'une très belle ferme à La Corey. Il était précédemment employé de la compagnie "Bonnyville Trucking." Nous souhaitons la bienvenue à la famille Marcel Lapierre et beaucoup de succès et de bonheur dans leur nouvelle entreprise.

Dimanche le 21 novembre, c'était notre bazar annuel. Il va sans dire que le bazar est un événement bien important dans la paroisse, tant au point de vue rencontre qu'au point de vue profit. Encore cette année, notre bazar fut un succès à tous points de vue. Il fut indiscutablement bien préparé, chacun y mettant du sien. Les repas, les jeux nombreux et variés, les comptoirs de toutes sortes. le bingo avec ses magnifiques prix et une belle assistance permirent à tous de passer une agréable journée. Pour la deuxième année consécutive, la Reine du Bazar fut Mlle Fernande Bureau, fille de M. Léon Bureau. Et son assistante était Mlle Jean Lévesque. Ces deux jeunes filles méritent nos remerciements. Merci aux gens de Bonnyville, de Fort Kent et des autres paroisses qui sont venus nous encourager. Merci à tous les gens de la paroisse qui ont généreusement contribué au succès du bazar. Et merci à tous les responsables qui se sont dévoués et qui nous ont préparé un bazar formidable. Pour ceux qui seraient intéressés, le premier prix du grand tirage, $75.00 donné par des gens de La Corey, a été gagné par une personne de la Province de Québec, Jean-Guy Comtois, Wotonville, Cté. Wolfe. Les deux autres prix furent gagnés par Mme Lorne Scott de Fort-Kent et une personne de Bonnyville. Félicitations aux heureux gagnants.



Une autre étape de franchie. Le célèbre Gordie Howe exhibe fièrement la rondelle avec laquelle il vient de marquer son 600e but dans la L.N.H. Il est peu probable que son record soit jamais éclipsé.

Il y a vingt ans ce mois-ci que le général George C. Marshall était envoyé en Chine par le gouvernement américain pour négocier un traité de paix entre les forces nationalistes et communistes de Chine. On en vint même à une entente sur la formation d'un gouvernement de coalition, mais en 1949 les Communistes prenaient le contrôle complet de la Chine continentale avec les résultats que l'on sait.

Institutrice à l'honneur

Une institutrice de Calgary, Mlle Jacqueline Dupont, a récemment reçu le prix Edwin Paar Memorial de l'Association des Commissaires d'Ecoles de l'Alberta.

Ce prix est décerné annuellement à un professeur en reconnaissance de ses services rendus. Mlle Dupont a de plus reçu une montre en or.

Née en Algérie, Mlle Dupont déménagea en France à l'âge de six ans et à Calgary à 9 ans. Elle s'est spécialisée dans l'enseignement du français et, depuis quelques années, fait partie du personnel enseignant de l'école supérieure St. Mary's de Calgary.

Béatification de Jean XXIII

ROME (CCC) — Près d'un million de signatures figurent sur les pétitions parvenues à Rome pour demander la béatification de Jean XXIII, et plus de 700,000 sur celles sollicitant la béatification de Pie XII indique l'Osservatore Romano.

Le journal affirme qu'à la base de la décision annoncée par le Pape d'ouvrir les procès de béatification de ces deux Pontifes, il y a un fait religieux et non pas politique.

"Contrairement à ce que la polémique humaine voudrait faire croire, il n'y a pas d'oppositions et encore moins de contradictions. Il peut y avoir et il y a des originalités et des diversités de personnalité et de direction, qui correspondent aux temps et à des situations différentes, mais elles se résument et s'intègrent dans la perspective unique du gouvernement apostolique".

SAINT-ALBERT

Mariage

Le premier novembre dernier avait lieu le mariage de Mlle Lucille Houle, fille de M. et Mme Bruno Houle de St-Albert à M. Guy Mathieu, fils de M. et Mme Arthur Mathieu d'Edmonton.

La mariée portait une robe de satin et un voile tenu en place par des fleurs lui allait aux épaules. Elle tenait un bouquet de roses rouges. Mlle Rachelle Huot était dame d'honneur et Mlles Jeanne Houle et Simone Hurtubise étaient demoiselles d'honneur. Mlle Rita Houle était bouquetière. Les garçons d'honneur étaient Messieurs Léo Houle, Richard Hébert et Marcel Mathieu. Messieurs Raymond Houle et Paul Mathieu plaçaient les invités. Mlle Doris Tellier exécuta quelque chants de circonstance.

Une réception suivit au club Mocombo après quoi le couple partit en voyage de noces à Vancouver. M. et Mme Mathieu demeureront à Edmonton.

Bazar

Le CWL de St-Albert a tenu son bazar annuel le 21 novembre dernier. La salle avait été décorée pour la circonstance. Une grande variété d'articles étaient en vente aux nombreux kiosques aménagés à cet effet. On y retrouvait des jouets, différents articles de couture, gâteaux, etc.

Nous tenons à remercier bien sincèrement tous ceux qui ont participé au bazar ainsi que ceux qui avaient donné des articles.

Retraite

La retraite fermée de langue française pour hommes a eu lieu du 12 au 14 novembre dernier et ce fut un formidable succès. Au total, 34 hommes étaient présents et nous ne doutons pas qu'ils aient beaucoup bénéficié de ces deux jours de méditation.

LEGAL

Dames de Ste-Anne

L'Assemblée régulière des Dames de Ste-Anne eut lieu lundi le 29 novembre. L'assemblée s'est ouverte par la présentation d'une bourse à Mlle Louise Coulombe, élève du grade 10, pour avoir obtenu le plus haut pourcentage au concours de l'A.C.F.A., à Legal, de ses articles.

On nous présenta ensuite une conférence sur la "Famille Chrétienne" donnée par le R.P. Primeau. De petits groupes furent ensuite formés pour étudier les problèmes de tension que nous rencontrons tous les jours dans la vie familiale.

Madame Rémillard, conseillère diocésaine, présenta ensuite un rapport sur la retraite à laquelle elle avait assisté à St-Albert pour les Dames de Ste-Anne.

Une invitation a aussi été reçue pour assister à une conférence donnée par M. Keith Everett traitant des "Nouveaux Plans d'Adoption" à Legal, le 13 décembre prochain. Toutes les dames sont bienvenues.

Il a été suggéré que le 9 janvier prochain, Fête de la Sainte-Famille, la tradition de la bénédiction des enfants soit encore mise en pratique. Après la cérémonie, tous les parents qui auront eu des bébés nés durant l'année 1965 seront invités à assister à un thé.

FILMS...

The Seven Hills of Rome

Américain, 1957, 103 minutes, technirama, technicolor. Film musical réalisé par Roy Rowland avec Mario Lanza, Peggy Castle et Marisa Allasio.

En voyant sa fiancée en compagnie d'un autre homme, Mario Lanza lui fait un scène terrible de jalousie. La jeune fille rompt sur-le-champ et quitte l'Amérique pour se rendre en Europe. Lanza s'élance à sa poursuite jusqu'à Rome où il vient en aide à une jeune Italienne rencontrée sur le train. Sa réputation de chanteur n'ayant pas traversé l'océan, le jeune homme doit se contenter, pour vivre, de modestes cachets gagnés dans un café de troisième ordre. Un jour, les directeurs d'un grand club lui offrent un emploi. Il y retrouve son ex-fiancée, mais un incident lui ouvrira les yeux et lui prouvera que son coeur appartient désormais à la gentille italienne.

Appréciation morale: pour tous.

VIMY

Dimanche dernier, au gymnase de l'école, avait lieu un Concours oratoire pour les grades 1 à 12 ainsi que la distribution des prix du concours français. Les juges de ce concours étaient M. Georges Lavallée de Morinville, M. l'abbé Houde de Legal et M. Paul Hogue de Morinville.

Tous firent leur possible, mais comme dans tout concours il n'y eut que peu de gagnants. Ce furent: Joceline DeChamplain, gr. 3; Paulette Laplante, gr. 4; Jeanne St-Arnaud, gr. 5; Evelyn Provost, gr. 12. Les prix furent donnés par M. le curé Ricard, Landry et Frères, M. Laurier Parent, M. Ephrem l'Heureux et M. Alb. Fortier.

Nous tenons à dire à tous les concurrents comme nous sommes fiers d'eux; même s'ils n'ont pas gagné cette fois-ci, nous les encourageons à continuer leurs efforts.

Nous tenons aussi à remercier tous les professeurs pour le beau travail qu'ils ont accompli.

Anniversaire de mariage

Le 24 novembre avait lieu chez M. et Mme Léger Huot un souper et une veillée à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Tous les frères et soeurs et leurs enfants étaient présents. Ce fut une belle fête organisée par leurs enfants et tous s'y sont bien amusés.

En fin de semaine, M. Pigeon et sa famille étaient de passage parmi nous.

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Camille Bérubé, Abitibi, P.Q.
M. Fernando Girard, St-Edouard
M. Roger O. Laverdière, Girouxville
M. George Legault, Bonnyville
M. Lucien D. Nadon, Edmonton
Rév. Père Paul - Eugène Plouffe, o.m.i., Assumption
M. Laurent Rocque, Lamoureux
M. Norman Slevinski, St-Paul
M. Jacques J. Baril, Edmonton
M. Florent Brien, Edmonton
M. Maurice Jean, Lafond
M. Louis R. Paquette, Picardville
M. Marcel Boisvert, St-Albert
M. Raymond R. Ulliac, Gourin
M. Gérard Sylvestre, Bonnyville
M. Gilbert Gauthier, Donnelly
M. Patrice Robinson, St-Paul
M. Lucien Sasseville, Jean Côté
Soeur Marie Paul-Etienne, F.J., Morinville
M. Georges Dufour, Falher
Rév. Père Gérard Lassonde, o.m.i., Bonnyville
Mlle M. Marguerite Magnan, Beaumont
M. Ralph Mann, High Prairie
M. Jules Bourgeois, Guy
M. l'abbé Fernand Croteau, St-Paul
M. Georges Bastien, Guy
M. Arthur De Rocquigny, Edmonton
M. Jean Charles Journault, Lafond
M. Joseph Lavallée, Duvernay
M. Richard E. Roy, Chauvin
Mlle Diane Sliger, Jean Côté
Soeur Marie Agnès-Lucie, F.J., Lac La Biche

ST-JOACHIM

Baptême:

M. et Mme André Péninou annoncent la naissance d'une fille, Nadine, baptisée le 5 décembre par le R.P. Chevrier, o.m.i., curé. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Morvan.

Voyages:

M. et Mme Roland Patenaude de la ville de Québec ont assisté aux funérailles de Mme R. Kantor, mère de Mme Patenaude.

En visite chez M. et Mme A. Hittinger, M. et Mme Robert Dame (Marlene Hittinger) de Calgary. Ils étaient accompagnés de leur jeune bébé, Marc.

M. et Mme Albert Brissette sont en voyage à Hawaii.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme T. Groleau à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Cyril Roy.

Malades:

A l'hôpital Général, Mme L. Allain, Mlle Bourassa et M. A. Breton.

BILINGUE

8 années d'expérience crédit et collection cherche position permanente. Tél: GL 5-0713.

Mémoire de l'A.C.F.A.

(suite de la page 3)

comme entité distincte, a été conquis et doit être assimilé à un rythme proportionnel à la densité de sa population;

c) l'on s'imagine que le Canada est un pays unilingue anglais avec une province bilingue; qu'en dehors de cette province bilingue, l'on est forcé de tolérer un minimum de manifestations bilingues sur le plan fédéral. L'on regrette que ces manifestations aient été établies par pur opportunisme politique, dit-on, et l'on soutient qu'elles doivent être restreintes le plus possible;

d) l'on maintient que l'Ouest est une région qui, à tous les points de vue, est foncièrement anglaise, mais où existent plusieurs groupes ethniques minoritaires au sein desquels les Canadiens français occupent en importance numérique la troisième ou la quatrième place;

e) l'on demeure convaincu que le bien du pays et son unité ne peuvent être obtenus que dans l'uniformité linguistique et culturelle. Par uniformité, l'on entend la langue et la culture anglaise;

f) l'on affirme que les nombreux groupes ethniques, y compris les Canadiens français, doivent être assimilés le plus tôt possible et que l'on ne doit accéder à aucune demande qui puisse encourager l'épanouissement de la culture de ces groupes;

g) l'on maintient que le groupe français n'a droit à aucun traitement supérieur à celui que l'on accorderait à d'autres groupes ethniques;

h) l'on est porté à croire que les quelques droits particuliers dont jouissent encore les Canadiens français (par exemple la loi scolaire) proviennent de l'importance démographique qu'ils avaient il y a soixante ans, et qu'ils ont perdue par le fait de la diminution de leur nombre par rapport à la population totale;

i) la situation décrite dans les paragraphes précédents a été bien illustrée lors de la présentation d'un bill privé à l'Assemblée Législative en 1944 demandant l'institution légale d'une société dont le but principal était de fonder un poste de radio français à Edmonton. Devant l'opposition acerbe que ce projet de loi a soulevée en Chambre, notre association a retiré ce projet de loi. Nous sommes cependant heureux de souligner que la mentalité a beaucoup changé au sein de l'Assemblée Législative et qu'au cours du printemps dernier un projet pour donner un statut légal à notre association a été adopté sans aucune difficulté. Mais la mentalité qui se retrouvait en 1944 chez nos députés existe encore dans une certaine classe de notre société;

j) nos concitoyens de langue anglaise font encore l'erreur d'associer la culture française à la religion catholique. Ils croient que tous les efforts de promotion de la culture française ont pour conséquence nécessaire de promouvoir la religion catholique. Heureusement, ce préjugé semble perdre de son importance à mesure que le groupe catholique de langue anglaise progresse;

k) il n'y a aucun doute que l'une des causes principales du rejet du bilinguisme et du biculturalisme est l'ignorance de l'histoire du Canada et de la réalité canadienne actuelle. Cette ignorance est à son tour causée par:
   1. le peu d'importance accordée à l'enseignement de l'Histoire du Canada dans les programmes scolaires en Alberta;
   2. la pénurie de manuels objectifs d'Histoire du Canada;
   3. le manque de contact entre les différentes parties du pays et surtout entre les deux cultures;
   4. l'ignorance de l'apport du Canada français à la littérature, aux arts, à l'économie, à la science et à la politique du Canada;
   5. l'influence de la presse, de la radio et de la télévision d'expression anglaise (à l'exception peut-être de Radio-Canada) qui ignorent autant que possible le Canada français ou cherchent à n'en montrer que le côté sensationnel défavorable;

l) consciemment ou non, l'on a tendance à accepter la philosophie du "melting pot" américain que l'on représente comme la cause principale des succès de la république voisine;

m) l'on s'imagine encore que la culture et la langue françaises au Canada sont démesurément inférieures en qualité à la culture et à la langue françaises en France. Trop souvent, par exemple, l'on donnera la préférence à un professeur ou à un manuel de France.

37. — Ces opinions que l'on retrouve chez un grand nombre de nos concitoyens de langue anglaise pourraient être suffisantes pour donner un complexe d'infériorité à bon nombre de nos compatriotes. Cela explique aussi les défections nombreuses que nous avons à déplorer dans nos rangs. A force d'entendre dire que tout ce qui touche au français sent le deuxième ordre, le ralenti, l'inférieur ou l'arriéré, l'on finit par y croire inconsciemment et par agir en conséquence. Ces courants d'idées et la carence de services français (surtout scolaires) ont causé, en partie du moins, les pertes démographiques que nous avons relevées plus haut.

38. — Mais il serait injuste d'en rendre nos concitoyens seuls responsables. S'il est vrai que quelques-uns des pionniers de langue française sont venus en cette province afin d'y poser des gestes de colonisation que l'on pourrait qualifier d'épiques et qu'ils ont légué à leurs descendants une loyauté à toute épreuve à l'égard de leur héritage français, ce ne fut pas le cas de la majorité. Pour le plus grand nombre, ils sont venus afin de trouver une indépendance matérielle, voire même l'aisance financière d'une terre promise. Ils se soucaient peu des facteurs culturels, de sorte que ce domaine a été négligé. Peu d'années après l'arrivée des premiers contingents d'expression française survinrent les crises scolaires qui ravivèrent la ferveur des indifférents et suscitèrent chez ceux qui, sans cela, auraient été plutôt indifférents, un esprit de lutte d'où sont sorties les positions fermes adoptées alors. Vint ensuite la dépression économique et toutes les difficultés qu'elle engendra. Rien de surprenant si, dans de telles conditions, le développement de la langue et de la culture a eu, parmi les préoccupations d'un bon nombre, une importance secondaire.

L'on peut affirmer, malgré tout, que les Canadiens français qui sont restés groupés dans des milieux homogènes ont eu l'avantage de recevoir une instruction française suffisante qui leur a permis de garder leur langue.

39. — Depuis la dernière guerre mondiale, il se dessine un renouveau culturel au sein de notre population franco-albertaine. Les voyages plus fréquents au pays ou à l'étranger, la création du réseau français de radio, les contacts plus étroits avec nos frères du Québec ou d'autres provinces, ont fait voir à nos compatriotes la valeur de la langue et de la culture françaises. Alors qu'il y a vingt ou trente ans, les mariages mixtes "anglais-français" avaient pour effet d'angliciser complètement la famille, ces mêmes mariages, dans plusieurs cas, donnent maintenant lieu à des tentatives intéressantes de biculturalisme et de bilinguisme: on y insiste pour que les enfants apprennent le français, on fait fréquenter l'école bilingue, souvent au prix de très grands sacrifices, et l'on recherche les aides culturelles. Ce qui est encore plus intéressant, c'est que ce phénomène se produit en quelques cas au sein de jeunes familles dont la partie française parle peu le français.

On doit souligner ici que ce renouveau doit une large part de son essor à l'appui et à la sympathie toujours grandissante de bon nombre de nos concitoyens de langue anglaise comme à la diminution du complexe d'infériorité qui a longtemps retenu le Canadien français albertain. La vitalité actuelle de la province de Québec se fait entendre et connaître ici, mais trop rarement à notre gré. Il faut malheureusement l'avouer, ce sont plutôt les chocs politiques que nous ressentons. Comme exemple de ce renouveau, nous pouvons citer les faits suivants:

a) le Collège Saint-Jean d'Edmonton comptait à peu près 90 élèves il y a vingt ans. Aujourd'hui, il en compte 350. Depuis un an, il est le siège de l'Ecole de Pédagogie bilingue qui lui a donné un caractère encore plus universitaire et plus français;

b) l'Académie Assomption comptait à peu près 80 élèves il y a vingt ans; aujourd'hui, elle en a 400 et, comme le Collège Saint-Jean, doit en refuser un bon nombre;

c) il y a quinze ans, il existait deux paroisses catholiques d'expression française à Edmonton. A l'heure actuelle, il y en a quatre et l'on prévoit d'autres fondations;

d) en 1948, devant l'importance du développement des paroisses dans le nord-est de la province, le Saint-Siège crut bon de créer un nouveau diocèse dont les évêques ont été d'expression française;

e) le théâtre français a toujours été vivant. Encore aujourd'hui, sur la scène du Cercle dramatique de Saint-Paul, nous voyons évoluer nos jeunes. Et, à Edmonton même, travaille la troupe des Collégiens-Comédiens;

f) nos compatriotes de Calgary ont fondé, il y a une dizaine d'années, un centre français qui, avec une paroisse de langue française, est le foyer de toutes les manifestations culturelles françaises de cette ville;

g) depuis quelques années, nous constatons beaucoup plus d'intérêt pour le film français. En effet, les représentations de l'Office National du Film sont plus fréquentes et attirent plus de gens. Il existe à Edmonton, de façon viable, une société du film français qui présente chaque année une dizaine de longs métrages;

h) dans plusieurs centres ruraux, la section française des bibliothèques locales a été soit créée, soit augmentée sensiblement;

i) il n'y a aucun doute que nos associations nationales sont beaucoup plus dynamiques et mieux organisées qu'elles ne l'étaient il y a quinze ou vingt ans. Voici, à titre d'exemple, quelques-unes des activités auxquelles notre propre association s'est dévouée durant les douze derniers mois: en plus de consacrer des heures très nombreuses à la préparation de ce mémoire, elle a fondé une librairie bilingue à Edmonton; elle a obtenu de l'Assemblée Législative albertaine une nouvelle "incorporation"; elle a lancé la première édition de son Almanach franco-albertain avec un tirage de cinq mille exemplaires; elle a conçu un projet d'assurances générales; elle a obtenu du Ministère de l'Education que le français devienne langue d'enseignement au Collège Saint-Jean d'Edmonton; elle a obtenu de ce même ministère une augmentation sensible de l'enseignement du français dans nos écoles bilingues; elle a tenu son congrès provincial dont le thème portait sur le développement de nos Caisses populaires françaises ou bilingues; elle a organisé un club dans le but d'aider nos concitoyens de langue anglaise qui le désirent à pratiquer la conversation française; elle a développé son Service de Sécurité Familiale; elle a aidé un bon nombre d'étudiants à poursuivre leurs études par le truchement de sa Société de Prêts; elle a tenu son concours de français auquel ont participé plus de cinq mille élèves; elle a collaboré étroitement aux travaux de la Fédération canadienne-française de l'Ouest.

Nous pourrions présenter à l'appui de notre affirmation plusieurs autres faits qui prouvent l'existence et l'ampleur croissante de ce renouveau.

40. — Voilà, telle que nous la vivons, la situation actuelle du fait français en Alberta. Les observateurs pessimistes, surtout ceux de l'extérieur, croiront que, dans de telles conditions, il est utopique de penser que ce fait français puisse se perpétuer indéfiniment. Pour nous qui cherchons à être réalistes, nous avons foi dans l'avenir et nous basons notre confiance sur le renouveau qui se produit actuellement tant chez nos concitoyens de langue anglaise que chez nos compatriotes franco-albertains. Ce renouveau, nous sommes bien décidés à l'exploiter au maximum. De plus, nous mettons beaucoup d'espoir dans la nouvelle orientation que devrait prendre la vie canadienne à la suite des conclusions que cette Commission saura tirer, conclusions qui ne peuvent être, espérons-nous, que favorables au bilinguisme et au biculturalisme partout au Canada. Pour l'aider dans son travail, nous allons maintenant développer les principales idées contenues dans nos recommandations.

41. — Nous croyons sincèrement que le premier travail de cette Commission devrait être de créer une atmosphère favorable au bilinguisme en aidant le Canada à présenter partout, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, un visage bilingue.

Tant que ce caractère bilingue, en effet, ne sera affiché que dans la seule province de Québec, il sera extrêmement difficile aux Canadiens d'origine française de cette province de se sentir chez eux dans les autres provinces. Lorsqu'ils visitent l'Alberta, ils ont à peu près la même impression que s'ils voyageaient aux Etats-Unis.

Pour nous de l'Alberta, il sera toujours extrêmement difficile de faire admettre à nos enfants, d'une façon concrète, l'utilité de la langue française tant que cette langue n'aura pas droit de cité, qu'elle sera traitée comme une étrangère. Il ne sera évidemment jamais question de forcer qui que ce soit à apprendre le français. Mais lorsque nos concitoyens de langue anglaise verront le français affiché un peu partout au même titre que l'anglais, ils se sentiront stimulés et encouragés à apprendre et à parler notre langue.

Voilà pourquoi nous insistons pour que le gouvernement fédéral rédige dans les deux langues toutes les inscriptions qui figurent sur ses édifices, dans ses parcs nationaux, sur tout son matériel, sur les monuments historiques, sur les inscriptions routières et sur toute sa papeterie. Ce même souci devrait se retrouver dans tous ses services à l'étranger.

Il devrait être facile d'encourager l'usage des deux langues dans le commerce, l'industrie et le tourisme même si ces différents activités ne relèvent pas uniquement de la compétence du gouvernement fédéral.

42. — Un des domaines où le gouvernement fédéral pourrait le mieux aider à la création d'une atmosphère favorable au bilinguisme c'est le domaine de l'Histoire du Canada. L'on sait que cette histoire est très peu enseignée dans nos écoles et l'on connaît la pénurie de manuels objectifs. Tant que la jeune génération n'aura pas appris que le Canada ne date pas de 1760, tant qu'elle ne se sera pas rendu compte du rôle joué par l'élément français dans la fondation et le développement de notre pays à tous points de vue, elle n'aura pas grand respect pour la langue et la culture françaises, et son désir d'en acquérir une connaissance raisonnable demeurera toujours très limité. Il est donc très urgent que le gouvernement fédéral encourage les chercheurs à rédiger d'une façon objective des manuels d'histoire du Canada, parce que l'ignorance de cette histoire n'encourage pas l'expression du canadianisme.

43. — Créer une atmosphère favorable au bilinguisme, c'est très bien. Mais ce n'est certes pas suffisant, car il existe bien d'autres domaines où le gouvernement fédéral peut et doit exercer une influence plus efficace parce que plus directe. Le premier et le plus important de ces domaines c'est sans doute celui de l'enseignement du français.

44. — Il y a en Alberta un certain nombre d'écoles qui relèvent directement de la compétence du gouvernement fédéral: ce sont les écoles établies dans les camps militaires. Parmi les militaires qui y sont en garnison, un certain nombre sont des Canadiens français qui désirent que leurs enfants apprennent leur langue maternelle tout aussi bien que l'anglais. Or, dans les conditions actuelles, la chose est presque impossible. Nous avons même connu de ces militaires qui ont refusé d'être transférés dans notre province pour cette seule raison. Nous voyons là une situation anormale qu'il est urgent de corriger. Il se peut fort bien que le nombre des élèves canadiens-français soit insuffisant pour légitimer l'organisation de classes bilingues dans les écoles des bases militaires. Dans un tel cas, le gouvernement devrait payer les frais d'instruction ainsi que le transport de ces enfants à des écoles qui relèvent du Ministère albertain de l'Education, mais où les cours de français organisés par l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta sont donnés ou, encore, à des institutions privées telles que le Collège Saint-Jean et l'Académie Assomption où l'enseignement du français se rapproche encore davantage de ce qu'un élève aurait pu obtenir s'il était demeuré dans la province de Québec. Pour d'autres motifs, c'est exactement ce que fait le gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de l'intégration des Indiens.

45. — Dans ces écoles qui relèvent directement du gouvernement fédéral, il devrait être facile de corriger la situation que nous venons de déplorer. Nous comprenons par ailleurs qu'en vertu des exigences actuelles de l'autonomie provinciale dans le domaine de l'éducation, une intervention du fédéral pourrait être difficile. Mais qui dit difficile ne dit pas nécessairement impossible. Et nous courager à perfectionner leur programme scolaire afin de persuader le Fédéral, sans intervenir directement, pourrait fortement influencer les Ministères provinciaux d'Education et les encourager à perfectionner leur programme scolaire afin de permettre aux élèves d'origine française d'apprendre leur langue maternelle aussi bien que l'anglais.

D'une façon générale, nous croyons que pour atteindre ce but, il faudrait absolument que la langue française devienne langue d'enseignement au même titre que l'anglais. Il ne saurait être question ici d'imposer ces nouveaux programmes à toutes les écoles de l'Alberta, mais uniquement dans les centres où un nombre suffisant d'élèves canadiens-français rendrait cet enseignement bilingue possible. Nous ne voyons pas pourquoi, par exemple, à Edmonton, à Beaumont, à Morinville, à Legal, à Saint-Paul, à Bonnyville, à Falher, à Girouxville, il serait impossible d'instituer des écoles centralisées bilingues où seraient groupés tous les élèves canadiens-français de la région et où les études sociales (l'histoire et la géographie), les mathématiques, les sciences, seraient enseignées également en anglais et en français.

Tout en fournissant une instruction vraiment bilingue, l'institution de telles écoles aurait l'avantage de placer nos élèves dans une atmosphère beaucoup plus française que celle dans laquelle ils doivent vivre actuellement la majeure partie de la journée. De plus, notre préoccupation en Alberta ne se limite pas à la conservation de la langue; il y a également le problème de la culture. Si la langue est le premier moyen de communication, elle est aussi le véhicule de la culture. En groupant nos élèves dans des écoles qui soient bien à eux, il serait beaucoup plus facile d'assurer un contact avec la pensée française au Canada.

L'on peut bien prévoir que l'établissement de telles écoles centralisées surchargera sensiblement le budget de nos districts scolaires. C'est ici que le Fédéral pourrait intervenir en accordant des subsides suffisants pour résoudre ce problème financier.

46. — Si, à titre de représentants des Franco-albertains, notre premier souci doit être de permettre à nos enfants de bien apprendre leur langue maternelle, sans pour cela négliger l'anglais, nous ne pouvons qu'appuyer et encourager ceux de nos concitoyens d'autres langues qui désirent apprendre le français. Déjà, nous contribuons dans la mesure de nos moyens à des bourses d'étude offertes à des étudiants anglais; nous prêtons les services de notre poste radiophonique à des émissions françaises préparées par des élèves de langue anglaise. Nous mettons une équipe de Canadiens français à la disposition des gens de langue anglaise qui ont une certaine connaissance du français et qui désirent trouver l'occasion de converser en français.

Nous sommes heureux de rapporter brièvement ici les efforts qui se font actuellement dans notre province pour améliorer l'enseignement du français aux anglophones. L'on a compris qu'il fallait commencer l'enseignement d'une langue seconde à un âge où l'enfant est naturellement doué pour en bénéficier. Il y a, en Alberta, au-delà de trente-huit mille élèves de langues anglaise de la première à la neuvième année qui suivent des cours de français. Dans les écoles secondaires, on donne maintenant trois années de français au lieu de deux. On exige de plus une meilleure préparation des professeurs et l'on encourage l'enseignement du français, soit en octroyant des bourses aux professeurs dans certaines divisions scolaires, soit encore en donnant des bourses aux étudiants des écoles secondaires qui y réussissent le mieux.

L'Association des professeurs de langues modernes et classiques de l'Alberta a maintenant son conseil des langues qui est encouragé et en partie financé par l'Alberta Teachers Association.

A Banff, on donne des cours de français pendant l'été et les deux universités offrent des cours de linguistique et de langue dans le but de mieux préparer les professeurs.

Plusieurs postes de radio et de télévision de langue anglaise donnent des cours de français et des laboratoires de langues ont été installés dans bon nombre d'écoles.

Il y a donc en Alberta un effort louable, sérieux et très dispendieux pour élargir les cadres de l'enseignement du français.

47. — Tout en rendant hommage aux artisans de ce renouveau d'intérêt parmi nos concitoyens de langue anglaise, nous nous permettons de faire les quelques suggestions suivantes dans un but de franche et amicale collaboration:

a) nous croyons urgent que le Ministère provincial de l'Education établisse, de la troisième à la douzième année, un programme suivi de français pour les écoles de langue anglaise. Jusqu'ici, l'enseignement du français est permis, mais le choix des programmes est laissé aux autorités locales, excepté à l'école secondaire. Il n'y a aucune continuité même à l'intérieur d'un même système;

b) pour mettre un tel programme en pratique, nous croyons que le Ministère albertain d'Education devrait nommer un coordonnateur de l'enseignement du français;

c) il serait souhaitable que toutes les provinces de langue anglaise s'entendent entre elles dans le but d'établir un programme uniforme à travers le pays. Si chacune des provinces avait un coordonnateur de l'enseignement du français, il serait alors facile de créer à ce niveau cette uniformité. Encore ici, le gouvernement fédéral pourrait aider financièrement comme il le fait, par exemple, pour les écoles techniques;

d) il semble que la création d'instituts français dans diverses universités anglaises permettrait aux professeurs d'améliorer leur enseignement. La chose existe d'ailleurs aux Etats-Unis sous le nom de National Defence Education Act Institute où ces instituts donnent d'excellents résultats.

48. — Il existe en Alberta des institutions privées dont l'un des buts principaux est d'offrir aux élèves de langue française la formation bilingue la plus complète et dont les revenus proviennent presque exclusivement des frais de scolarité de leurs élèves. Un jour viendra sans doute où ces institutions qui jouent un rôle indispensable dans un pays bilingue pourront bénéficier d'une partie des taxes scolaires que paient les parents des élèves. En attendant cet heureux jour, il semble que le gouvernement fédéral devrait venir au secours de ces institutions privées.

49. — Un autre domaine où le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle très appréciable serait l'échange, à tous les niveaux, de professeurs de la province de Québec avec ceux des autres provinces. Il est certain que pour bien des années à venir, l'Ouest en général et l'Alberta en particulier souffriront d'une pénurie de professeurs de français. Par ailleurs, il se peut fort bien que la province de Québec puisse profiter d'un certain nombre de professeurs qualifiés pour enseigner l'anglais. De même que dans le domaine du commerce et de l'industrie, les organismes fédéraux de placement voient à l'échange de la main-d'oeuvre d'une région ou d'une province à l'autre, ainsi il devrait lui être possible d'aider à la solution du problème que présente la pénurie de professeurs de langues. Cette échange présuppose une entente au sujet de la reconnaissance des brevets.

50 — Personne ne niera que l'école française ou bilingue ne soit de prime importance dans le maintien et le développement de notre langue et de notre culture en Alberta. Mais, parce que nous vivons dans des conditions dangereuses, nous ne voulons pas négliger les autres instruments dont nous disposons ou devrions disposer surtout les moyens de communication.

Dès l'apparition de la radio dans la vie canadienne, notre association a compris le rôle qu'elle serait appelée à jouer et elle a conçu le projet de mettre un poste de radio français à la disposition de notre population franco-albertaine. Grâce au dévouement et à la générosité de notre population, complétés par des dons de nos compatriotes du Québec, ce rêve fut réalisé en novembre 1949. Et depuis lors, le poste CHFA d'Edmonton diffuse durant dix-sept heures par jour des programmes français. Ce poste bénéficie grandement de son affiliation au réseau français de Radio-Canada. Malheureusement, à cause de certaines conditions techniques qu'il serait trop dispendieux pour le moment de corriger, un secteur très important de notre population ne capte que très difficilement les ondes de CHFA: il s'agit de notre population de la Rivière-la-Paix. De plus, à cause de leur dispersion géographique, un nombre imposant de franco-albertains ne peuvent bénéficier des avantages qu'offre notre poste. Nous pensons particulièrement ici à nos compatriotes du sud de l'Alberta. Ces lacunes sont extrêmement regrettables et nous demeurons convaincus que la radio d'Etat devrait y remédier.

A l'appui de cette demande, rappelons que les Canadiens français ne sont pas les seuls à bénéficier de notre poste français. Bon nombre d'albertains qui ne sont pas de notre langue, tout en appréciant la qualité de nos programmes, y trouvent une excellente occasion d'entretenir leur connaissance du français acquise à l'école.

51. — Sans vouloir diminuer en rien la valeur de la radio comme moyen de communication, nous devons admettre que la télévision a beaucoup plus d'attrait sur les auditeurs. Devant cette évidence, nous avons eu la témérité de songer à organiser notre propre poste

(Suite à la page 8)

Les robes fleuries reviendraient avec le printemps

PARIS — La modeliste Pauline Trigère s'est mise au diapason de la féminité en présentant une collection printanière qui met en valeur les charmes du beau sexe, mais d'une façon subtile.

Cette collection ne montre aucun décolleté plongeant, aucune robe en miroitants paillettes et révélant trop la silhouette, aucune fente sur un côté de jupe, ou autre caractéristique vestimentaire à la Mata-Hari.

On y voit plutôt des fleurs, des boutons en nacre de perle, des noeuds de soie, des rubans et des jabots plissés, mais Pauline Trigère s'applique à ne pas surcharger ses créations.

Des ropes tubulaires, longues ou courtes, sont pourvues de fines épaulettes ou retenues par de petites lanières croisant au dos.

Pas bête

Un éditeur reçoit la visite d'un jeune écrivain et lui dit:

"Le manuscrit que vous avez confié à notre comité de lecture est excellent. Pourquoi diable avez-vous choisi pour pseudonyme: METRO?

—C'est bien simple: pour que mon nom soit sur toutes les bouches!"

Breedlove établit un nouveau record

Utah (PA) — Craig Breedlove a établi un nouveau record du monde de vitesse en automobile. Sa voiture a dépassé les 600 milles à l'heure sur la piste de Bonneville, en Utah. En fait la vitesse moyenne atteinte dans les deux épreuves a été de 600.6 milles à l'heure.

On pourra développer la mémoire

NEW YORK (AFP) — Deux chercheurs américains, MM. N. Plotnikoff et A. J. Glasky, de Chicago, ont réussi à mettre au point un produit capable de développer la mémoire chez l'homme, annonce l'hebdomadaire "Science", organe de l'association américaine pour le progrès scientifique, qui ajoute qu'ils présenteront une communication à ce sujet, au cours de l'assemblée annuelle de l'association, du 26 au 31 décembre, à Berkeley, en Californie.

"Science" ne donne pas de précisions sur la nature du produit. Il se borne à indiquer que la réussite des travaux entrepris par les deux savants américains ne saurait surprendre, compte tenu des recherches effectuées ces dernières années, par les biochimistes du monde entier dans le domaine de la chimie des cellules nerveuses.

Nouveau service d'Air Canada

MONTREAL — Depuis le 15 novembre, les détenteurs de cartes de crédit Air Canada/CN sont en mesure de remplir eux-mêmes leurs billets pour voyager à bord des avions d'Air Canada.

Les nouveaux billets éclairs sont le complément des billets expéditifs mis à la disposition des personnes détenant la carte de crédit universelle, qui est acceptée par toutes les compagnies aériennes, y compris Air Canada.

Les nouveaux billets éclairs permettent aux usagers de remplir leurs billets avant le départ et d'éviter ainsi toute perte de temps aux guichets des aéroports.

On peut disposer d'une certaine réserve de billets ou les demander au fur et à mesure à n'importe quel guichet d'Air Canada et les présenter avec la carte de crédit à l'aéroport.

Le chapelet à CHFA

DECEMBRE

9—Les professeurs de l'Ecole Providence de McLennan
10—Les Paroissiens de la Paroisse de Donnelly
11—Les Employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
13—Les familles Ferrier, Donat, Joseph et Marie Louise Laflamme de Falher
14—Les paroissiens, Paroisse Cathédrale de St-Paul
15—Les familles Laurent Gareau et Mme Art Wagner de Bonnyville
16—La paroisse de St-Albert
17—La paroisse St-Emile de Legal
18—Radio Edmonton Limitée
20—Les familles Achille Labbé et Gustave Mencke de Falher
21—Les familles Joseph Hamel et Lucien Hétu de Bonnyville
22—Une famille de la paroisse St-Isidore
23—La famille de M. Alexis Thibault de McLennan
24—La famille de M. Lucien Montpetit de Falher
25—Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb Edmonton
27—La famille de M. Gérard Maisonneuve de Falher
28—Les Canadiens-Français, paroisse St-Francois d'Edmonton
29—La paroisse de Guy
30—Les paroissiens, Paroisse Cathédrale de St-Paul
31—Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert

La Fédération Canadienne Française de la Colombie

EDITORIAL

La Question scolaire en Colombie

Lors du dernier congrès de la Fédération Canadienne française de la Colombie Britannique, une résolution, à l'effet d'approcher le Ministère de l'Education, en vue de l'obtention d'écoles où la langue d'enseignement serait le français, a été passée.

Dans cette résolution, trois points précis étaient contenus: l'école française, la direction française, et l'élection des commissaires par les intéressés.

Dimanche, le 28 novembre, au cours d'une assemblée du Conseil de Consultation de la Fédération, un document préparé en vue d'une entrevue avec le ministre, M. Leslie Peterson, fut lu et étudié puis approuvé à l'unanimité.

Ce schéma, prenant conscience des réalités du milieu, fut présenté au ministre le lendemain 29 novembre, à Victoria, par le président, M. Gérald Moreau et par votre serviteur.

Y a-t-il raison d'espérer?

Malgré les inconnues à l'horizon, l'atmosphère, du moins en ce qui regarde les officiers du département, est des plus encourageante. En effet, en plus du ministre, notre requête a été entendue par le sous-ministre, le Dr Neil Perry, et le surintendant de l'éducation.

Notre raison principale d'espérer, c'est que nos suggestions n'ont pas paru, de l'aveu même du ministre, comporter des difficultés insurmontables. Selon M. Peterson, encore, les avenues de solution proposées tiennent compte de ce que nous avons édifié pendant plusieurs années, tout en prévoyant des cadres acceptables dans les limites de la loi scolaire de Colombie.

Il a fallu concilier deux états de choses: le premier, l'existence d'écoles paroissiales déjà fréquentées par les nôtres, construites grâce aux sacrifices des parents et du personnel enseignant; le deuxième, celui de l'absence totale d'écoles où il y a du français, ce qui est le cas de toute la Colombie en dehors des agglomérations francophones du grand Vancouver.

Il n'y a pas que le gouvernement!

Malgré la meilleure volonté au monde, nous ne saurions obtenir justice pour les Canadiens de langue française en Colombie Britannique sans affecter profondément les structures traditionnelles que nous connaissons. Les mesures de transition graduelle que nous recommandons, si elles sont acceptées par le ministère, devront aussi avoir le consentement et la collaboration des autorités religieuses; au moins en ce qui concerne Maillardville et Vancouver.

Il en est de même pour la population de langue française. Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir perdu la langue pour avoir renoncé **à la lutte pour sa conservation** et : transmission à nos enfants. Dans bien des cas, une rééducation est à faire. Combien, parmi les nôtres, ont accepté l'anglicisation comme un fait normal en pays dit anglophone? Combien expriment la crainte de mal posséder l'anglais s'ils donnent trop d'importance au français?

Il y a donc au moins deux éléments de risque qui ne doivent pas, toutefois, nous empêcher d'aller de l'avant.

Créer des structures pour l'avenir

Notre devoir, à ce moment critique de l'histoire canadienne, consiste à prendre les moyens pour arriver à une reconnaissance légale des minorités françaises. C'est à l'échelle de cette reconnaissance que se mesurera, éventuellement, le lien qui unira les deux Canada.

C'est ce que nous avons souligné au ministre en lui rappelant notre conviction que "les privilèges accordés aux minorités de langue française dans les provinces anglophones deviendront le point minimal d'arrêt où les privilèges de la minorité de langue anglaise du Québec seront condamnés à diminuer."'

Ce sont donc des structures réciproques qu'il s'agit d'établir pour faciliter le mouvement des deux nations canadiennes à travers le pays.

Roméo Paquette

Départ de M. et Mme Réal Topping

C'est avec des sentiments mêlés de joie et de regret que nous nous résignons au départ de M. et Mme Réal Topping en janvier prochain pour la ville de Québec.

Nous disons d'abord "de joie" parce que le transfert que la compagnie de Réal lui donne est une promotion à une position plus prestigieuse et lucrative. Nous nous en réjouissons et nous attestons ici qu'il l'a bien méritée et qu'il en est digne.

Nous disons ensuite "de regret". Pour ceux qui furent leurs compagnons de travail au bénéfice de la cause française à Victoria et dans la Fédération, nulle explication n'est nécessaire. Depuis les quelques trois ans que Réal et Gabrielle habitent à Victoria ils ont immensément contribué à l'avancement de notre Club et de notre association provinciale. Deux ans président du Club canadien-français de Victoria, un an représentant de l'île à l'exécutif de la Fédération et depuis octobre vice-président de notre association provinciale, M. Topping s'est dévoué corps et âme à la cause; il a donné sans compter de son temps, de ses talents et de ses énergies. Jamais ne s'est-il dérobé à ses responsabilités de chef de file dans notre mouvement canadien-français! Il a rempli son rôle avec dignité et humilité — on ne saurait trop le dire pour l'affirmer. D'ailleurs nous en témoignons car nous l'avons vu à l'oeuvre.

Quant à Mme Topping, outre sa bonne humeur inébranlable et son sourire large et chaud, elle a contribué une part peut-être trop inconnue néanmoins indispensable aux succès de notre Club. Sa tâche particulière consistait à assurer la rédaction de l'Echo qu'elle fit toujours sans hésitation et sans grognement; et par surcroît, on ne saurait compter toutes les lettres et les articles qu'elle a écrits à la machine pour son mari, pour le Club et pour la Fédération, et tout cela sans jamais espérer quoi que soit en retour car c'est là l'extraordinaire qualité de ceux qui se dévouent et qui donnent d'eux-mêmes pour un idéal. Il y a une chose qu'indéniablement nous leur devons et que nous pouvons leur rendre: c'est une immense dette de reconnaissance. Ils ont fait leur part, ils ont fait plus que leur part, ils ont fait la part des autres. Aujourd'hui nous sommes moralement enrichis grâce au passage chez nous de ces deux apôtres de la cause française en Colombie. Il nous sera difficile de combler le vide qu'ils créeront par leur absence dans notre milieu.

Si je peux ajouter une note tout à fait personnelle, je dois dire que Réal et Gabrielle, ces deux "compagnons d'armes" m'ont été une source précieuse d'encouragement. Je garderai toujours un souvenir impérissable de mon grand copain Réal; les voyages que nous faisions ensemble sur le continent pour la Fédération, les préparations que nous élaborions ensemble soit pour l'Echo, soit pour le Club de Victoria, soit pour la Fédération se sont toujours passées dans une ambiance d'amitié, de franche camaraderie et de très bonne entente.

Au nom de tous les Canadiens français à Victoria et en Colombie, je dis à M. et Mme Réal Topping: bon voyage, succès dans toutes vos entreprises, heureuse vie à Québec! Le temps ne pourra pas flétrir le souvenir que nous gardons de vous.

Gérald Moreau,
président de la Fédération.

Les Canadiens français de la Colombie

II — LES PREMIERS EXPLORATEURS, par voie terrestre.

Dans un article précédent nous avons raconté quelques-unes des premières expéditions maritimes sur la côte de la Colombie. Aucun nom canadien-français n'apparaît sur les listes des équipages. Il était cependant utile de jeter un coup d'oeil sur le passé afin de mieux situer l'avenir.

Dans ce deuxième article, nous allons les voir partout sur les grandes routes des marchands de fourrures et aventuriers de tout calibre. On les désignait souvent par le nom de "voyageurs des pays d'en haut"'. L'histoire cependant les appelle presque toujours "les coureurs de bois", appellation moins gracieuse, mais beaucoup plus significative.

Ils sont le bras droit des explorateurs à partir des bouches du fleuve Mackenzie jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Ils sont indispensables dans les grandes expéditions continentales rameurs infatigables, athlètes endurcis capables de se charger d'un poids de 200 livres dans les portages.

La puissante compagnie montréalaise dite: "Cie du Nord-Ouest" en comptait des centaines parmi ses deux mille employés.

Disons quelques mots des plus célèbres exporateurs de la Colombie Britannique Alexandre Mackenzie, Simon Fraser et David Thompson. A Washington, on les appelait: The Lords of the Forest", les Seigneurs de nos forêts.

Alexandre Mackenzie —

Sur un ilôt rocheux de la côte du Pacifique, à l'ouest de Bella Coola, le touriste peut lire sur une stèle l'inscription suivante: "Alexander Mackenzie, 22 July, 1793". C'était la première fois qu'un blanc atteignait la côte du Pacifique, par voie terrestre, au nord du Mexique. Son corps expéditionnaire se composait de dix hommes. Il y avait d'abord le commandant en second, Alexander Mackay, puis six Canadiens français: Charles Doucet, Joseph Landry, François Beaulieu, Baptiste Besson, François Comptois, Jacques Beauchamp; on avait aussi retenu les services de deux Indiens comme guides.

Alexandre Mackenzie était un écossais, émigré au Canada en 1779. Il se trouva d'abord un emploi comme commis dans un comptoir de fourrures. Son ambition était de traverser tout le continent jusqu'à la côte du Pacifique. On lui confia bientôt la garde d'un poste isolé sur le bord du lac Athabaska, le fort Chipewyan. Pendant cinq longs hivers, le jeune aventurier prépara, organisa son expédition vers l'ouest.

Pour cette odyssée dans l'inconnu, il avait construit un canot solide et relativement léger, long de 6 pieds et capable de porter un bagage de 3,000 livres.

Les canons du fort tonnèrent au départ des voyageurs, le 9 mai 1793. L'histoire nous a gardé le tracé de l'immense trajectoire suivie par nos intrépides aventuriers.

Ils remontèrent d'abord tous le cours de la rivière de la Paix, jusqu'à sa jonction avec son affluent sud, la Parsnip, qu'ils suivirent jusqu'à un lac qui se trouvait être à la hauteur des terres. On redescendit vers l'est pour toucher la Fraser aux environs de Prince-George. Puis un peu en haut de Quesnel, on tourna vers l'ouest en suivant le cours de la rivière Blackwater. A la hauteur de ce cours d'eau, il fallait abandonner le canot, faire des "caches", pour entreprendre un immense portage qui devait durer deux semaines. Chaque homme se chargea d'un sac de 90 livres et l'on commença la plus épuisante des marches dans une forêt épaisse et humide dans d'interminables marécages, grimpant quelquefois des montagnes à pic qu'il fallait redescendre aussitôt. Les vêtements des voyageurs étaient en lambeaux, quelques-uns d'entre eux marchaient nu-pieds. Et c'est ainsi que l'on arriva au poste indien de Bella Coola, au fond d'un long fjord qui débouchait sur l'océan.

Le retour se fit sans trop d'incidents. On arriva au fort Chipewyan vers la fin du mois d'août, tous sains et saufs. Ce fut une randonnée épique et glorieuse de près de 2,000 milles, peut-être sans pareille dans l'histoire. On reste encore ébahi devant un tel exploit. A nos six vigoureux Canadiens français revient une large part du succès de cette première traversée de la Colombie Britannique.

Le résultat immédiat de ce voyage fut de donner au Canada un titre légal de possession sur tout le territoire de la Colombie.

Alexander Mackenzie retourna à Londres en 1901, où il publia le récit de ses voyages. Il mourut à Mulnair en 1920, à l'âge de 65 ans.

Simon Fraser —

L'expédition de Mackenzie fut des plus opportunes, car bientôt des difficultés allaient surgir entre le Canada et les Etats-Unis. Ces derniers réclamaient à grands cris tout le territoire du nord-ouest jusqu'à l'Alaska. L'Angleterre, de son côté, prétendait bien garder pour sa colonie canadienne ce même territoire à partir de la rivière Colombia.

Déjà, en 1904, le président Jefferson, très inquiet des incursions canadiennes dans le nord, avait lancé vers le Pacifique une équipe d'explorateurs sous les ordres des capitaines Lewis et Clarke.

Presque simultanément un autre danger surgissait à l'horizon. Il s'agissait de l'entreprise d'un émigrant allemand, du nom de John Jacob Astor. Ce dernier rêvait de jeter les bases d'un immense commerce de fourrures en Amérique. Assez effrontément il osa demander à la Cie canadienne du Nord-Ouest d'endosser ses fastueux projets. Il va sans dire que les directeurs de la Cie n'étaient nullement décidés à favoriser un concurrent.

Sans se décourager, Astor, avec l'aide de plusieurs de nos coureurs de bois et des Indiens organisa vers le Pacifique une double expédition: l'une par mer, en contournant l'Amérique du Sud et l'autre par terre, via la ville de St-Louis. Ce n'est pas ici l'endroit de raconter les misères et les sanglantes échauffourées de cette double expédition.

Ottawa s'alarma, non sans raison. En toute hâte on fit appel à la Cie montréalaise du Nord-Ouest, dont le commerce de fourrures prenait de plus en plus d'ampleur. Elle avait attiré de nombreux groupes épars de nos coureurs de bois: plus de trois cents étaient déjà enrôlés à son service, dont un bon nombre portaient fièrement le titre de "Bourgeois".

Simon Fraser fut choisi pour devancer et les Américains et les hommes d'Astor, et établir des chaînes de fortifications dans les régions déjà explorées par Mackenzie.

Une lourde responsabilité incombait à Fraser. "It was to be a race, a contest of speed and endurance with an empire as the price". (Pageant of B. C., p. 79).

Au cadran de l'histoire, cette année 1806 devenait l'heure de la Colombie.

Le peuplement et la fortification de la Colombie, à cette époque, était une entreprise gigantesque. Songeons qu'il fallait transporter, de Fort William, au Lac Supérieur, jusqu'au delà des Rocheuses, un immense matériel de munitions, de nourriture, de vêtements, d'instruments agricoles, voire même des canons légers. Suivons ces "engagés" écrasés sous d'énormes fardeaux, à travers les prairies, les innombrables portages, dans les défilés des montagnes. Si la Colombie est restée partie du Canada, elle le doit surtout à ces centaines de vigoureux Canadiens français dont la mission semble avoir été d'ouvrir le continent aux milliers de colons étrangers qui envahiront notre pays au siècle suivant.

Les chroniques de voyages nous ont conservé les noms d'un bon nombre de ces Canadiens: les Basile, Grenon, Boucher, Gervais, Lalonde, Laramée, Saucier, Guimont, La Pistole, Arganton, Gosselin, Ménard, Gagnon, La Malice, St-Pierre, d'Allaire, Quesnel, etc.

Quarante Canadiens français formaient l'élément principal de l'expédition d'Astor à travers les immenses forêts du nord américain. Voici quelques noms: Gabriel Franchère, Ovide de Montigny, Antoine Clappine, Louis Labonté, Jacques Lafantaisie, Michel Laframboise, les trois Lapensée, Benjamin Roussel, François Landry, Pierre Lacourse, André Lachapelle, etc. . .

Rappelons que le fort McLeod, le premier poste commercial de la Colombie, porta d'abord le nom de son fondateur, Fort LaMalice.

La ville et le lac Quesnel doivent leur nom à Jules-Maurice Quesnel, le lieutenant de Simon Fraser.

Ovide de Montigny fut le fondateur du poste Okanagan.

L'expédition de Simon Fraser n'eut pas le succès anticipé. Il ne put découvrir la tête de la rivière Colombia, ni atteindre Astoria. Il s'engagea sur une autre rivière, la Fraser, qui lui doit son nom. Ne l'en blâmons pas. Il n'était pas facile à cette date de s'orienter à travers cette forêt de montagnes, presqu'inexplorée. Son oeuvre principale consiste dans l'établissement d'une chaîne de forts dans les régions qu'il visita. Il se retira en 1909, pour aller passer le reste de ses jours dans la petite ville de St. Andrews, sur la rivière Ottawa, où il mourut à l'âge de 86 ans.

Parmi les vaillants collaborateurs de Fraser se trouvaient deux Ecossais, en charge d'un poste au Lac Stuart. Le paysage était vraiment enchanteur. En Ecosse, on se glorifiait jadis de l'appellation de "Caledonians". En souvenir de leur pays natal nos deux fervents "Scotts" donnèrent le nom de "Nouvelle Calédonie" à toute la région environnante. Ce ne fut qu'en 1859 que la reine Victoria décida de donner à notre province le nom de British Columbia.

David Thompson —

Résumons brièvement les activités de David Thompson, arpenteur, géographe, astronome et contemporain explorateur de Simon Fraser.

Il avait fait déjà plusieurs voyages dans l'Ouest canadien pour le compte de la Cie de la Baie d'Hudson. Vers 1799, il passa au service de la Cie du Nord-Ouest.

Lui aussi avait reçu la mission de pénétrer le plus rapidement possible jusqu'à l'intérieur de la Colombie afin d'y consolider la prise de possession au nom du Canada.

La Colombie doit être infiniment reconnaissante à un célèbre explorateur canadien-français, Jacquot Cardinal. C'est lui, avec cinq autres de ses amis, coureurs de bois, qui guida Thompson vers la Colombie par la vallée de la rivière Bow, en suivant à peu près le tracé actuel du Canadien Pacifique de Calgary à Golden. De là il suivit le cours de la rivière Colombia jusqu'à son embouchure au port d'Astoria.

Pendant ses longues et exténuantes expéditions, il arpenta tout le nord ouest américain et les vallées de l'Okanagan et des Coutenays, et y établit toute une chaîne de fortifications qui damèrent le pion aux aventuriers de Washington. Et c'était là le but ultime de la Cie du Nord-Ouest en lançant vers le Pacifique ces centaines d'intrépides explorateurs. Leurs exploits furent couronnés de retentissants succès. Thompson devint même un certain possesseur de la ville d'Astoria, qu'il avait acheté à prix d'argent des Américains découragés, après le massacre des passagers du bateau 'Tonquin', par les Indiens de la tribu de Nootka.

Des traités subséquents reportèrent vers le nord la frontière des deux pays américain et canadien.

Nombreux étaient nos Canadiens du Québec qui faisaient partie de ces équipages. J'en nomme quelques-uns: les Cadot et Prévost qui "connaissaient tout", les Charpentier, Delorme, Larose, etc.

Quand Thompson visita Spokane, en 1811, il y rencontra un groupe de 350 "chasseurs indépendants", dont la plupart étaient Canadiens français. En 1818, un nommé Louis Pichette avait acheminé vers Astoria, un groupe de 25 Canadiens français. A Willamette, en 1841, il y avait 83 cultivateurs canadiens-français.

C'est à cause des inappréciables services rendus à son pays par Thompson, que Simon Fraser donna son nom à un affluent de la rivière Fraser. Thompson d'ailleurs ne vit jamais le nom de la rivière qui immortalisa son nom.

En terminant, répétons encore une fois, que, sans l'héroïsme des Canadiens français de l'est, la Colombie Britannique serait probablement un état de la vaste république américaine.

Lorenzo Gélinas, s.s.s.



Présidente d'honneur. — A l'issue de notre dernier congrès annuel, la Fédération a nommé madame Georges Parent de Victoria présidente d'honneur de notre association provinciale pour l'année 1965-66. Par ce geste les Canadiens français de la Colombie Britannique veulent reconnaître de façon officielle les grands services rendus à la cause française dans cette province par la nouvelle présidente d'honneur. Non seulement madame Parent est une ancienne présidente de notre Fédération mais elle a également été sa vice-présidente pendant de nombreuses années et pendant seize ans se rendit fidèlement tous les mois sur le continent représenter Victoria sur l'exécutif de notre association provinciale. Nous sommes donc heureux de lui en rendre hommage et de la féliciter de l'honneur qu'elle a si bien mérité.

Se bien servir de sa caméra

Les scènes attendrissantes du jour de Noël

Le 25 décembre évoque plus de magie, de joie et d'enchantement que tout autre jour de l'année. Le jour de Noël incite plus de familles à prendre des films d'intérieur qu'en toute autre occasion de l'année.

Quelle merveille! cette atmosphère d'enthousiasme des semaines de préparation. Il y a une foule de bonnes photos à prendre: une ciné-caméra toujours prête, fixe toute cette couleur, ce joyeux remue-ménage.

Cette année ne manquez pas de filmer l'histoire de la nuit et du jour de Noël. C'est simple et peu cher. Fixez sur la pellicule la joie exubérante des enfants qu'on vient de réveiller au retour de la messe de minuit pour le réveillon traditionnel. La dinde bien rôtie, les tourtières et les mille autres fantaisies culinaires donnant une table colorée dont vous aimerez garder le souvenir.

Avant que Noël n'arrive, vérifiez votre caméra et votre lampe-ciné, assurez-vous d'avoir à votre disposition une bonne quantité de films. Levez-vous avant les enfants le matin de Noël, et voici ce que sera votre film.

La première scène surprend les enfants à l'entrée de la salle de séjour, contemplant avec curiosité les merveilles que le Père Noël a laissées au cours de sa visite nocturne. Ensuite de petites formes revêtues de pyjamas s'élancent à travers l'écran arborant sur leurs jeunes visages des expressions que seul le Père Noël peut susciter.

Ne craignez rien, ils seront naturels. Les enfants dans cette heureuse circonstance ignorent en général complètement la caméra.

La scène se rapproche maintenant de l'arbre où les emballages rouges, verts et bleus se transforment en feuilles froissées d'où de petites mains affairées extirpent des cadeaux tout neufs et tout brillants.

Maintenant, le jeune Pierrot est assis au milieu de l'écran. Il essaye de montrer un nouveau cadeau à sa soeur qui, pour le moment, s'intéresse beaucoup trop à ce qu'elle fait, pour regarder.

La scène passe alors à Maman qui semble se demander tout autant que sa fille comment le Père Noël a su qu'il lui fallait cette poupée.

Soudain, un jeune homme à demi-vêtu, ses skis à la traîne, traverse l'écran, il se dirige vers la porte d'entrée dans le but d'atteindre la petite butte que forme le jardin de roche de l'été dernier. Immédiatement une deuxième silhouette quitte la scène. C'est Papa qui va récupérer le jeune skieur enthousiaste, mais tout de même bien mal habillé pour la circonstance.

Vous voyez que ce film est loin de manquer d'action. Il se passe toujours quelque chose. On essaye de nouveaux vêtements, un nouveau traîneau fait ses premiers essais dans la cour. Le dîner de Noël illumine les visages de sourires et plus tard, parents et amis apparaissent et disparaissent sans cesse sur l'écran.

C'est le soir maintenant, et les enfants sont de nouveau dans leur pyjamas. L'animation et l'affairement du jour font place sous vos yeux au repos et au contentement, tandis que les petits donnent aux cadeaux du matin un dernier regard avant d'aller au lit.

Vous voyez ensuite des visages fatigués mais heureux se fondre dans la blancheur de l'oreiller, et maman qui ferme doucement la porte de la chambre sur le jour de Noël.

Activités de nos cercles...

Cercle de Victoria

QUE FEREZ-VOUS POUR VOTRE CLUB CETTE ANNEE

Récemment, dans un journal de Montréal, je lisais un article intitulé "**Le bénévolat, est-ce passé de mode**" Cette question était posée à une jeune étudiante, Mlle Hélène Poudrette. Voici un résumé de sa réponse: —Absolument pas. Le bénévolat ou le service communautaire est tout aussi important en 1965 qu'il l'était à l'époque de nos grand'mères.

Le bénévolat, c'est un engrenage. Comment refuser de dépanner des gens qui ont besoin de notre aide?

Parce que vous êtes toujours là, à l'avant de la scène, vous êtes une cible facile pour ceux qui se contentent de critiquer. C'est peut-être là le problème le plus épineux du bénévole: plus il travaille, plus il a de chances d'être critiqué.

Quand on travaille avec d'autres bénévoles, on ne peut rien exiger, mais seulement suggérer. Si le travail n'est pas fait, ou s'il est mal fait, on n'a d'autres recours que de le faire soi-même. Car comment ferait-on des reproches à quelqu'un qui donne généreusement de son temps et de son énergie?

Mais les inconvénients ne sont pas assez graves, semble-t-il pour faire perdre de vue le but qu'on s'est fixé, "parce qu'on y croit".

Cet article me fit réfléchir et je me dis: Y a-t-il un but plus noble que la conservation de la langue française en Colombie Britannique? Voulez-vous faire votre part pour aider à conserver cet héritage? Chaque Canadien français qui a le coeur à la bonne place répondra affirmativement. Chaque Canadien français peut aider, il n'a qu'à s'offrir. Le Club canadien-français de Victoria a grand besoin de nombreux volontaires.

Avant que vous puissiez dire "J'ai pas l'temps", je vous citerai des extraits d'un éditorial de Jean-Louis Brouillé de l'Actualité, éditorial qui porte pour titre une réflexion qu'on entend souvent de ceux qui veulent s'esquiver de toute responsabilité: "Une expression bien de chez nous. Combien de fois, chacun d'entre nous la répète-t-il chaque jour? Que de projets avortés, que d'entreprises inachevées, que de vies manquées parce que, sans réfléchir, on a tout abandonné sous prétexte qu'on "n'avait pas l'temps". Proclamer à tout vent qu'on n'a pas le temps c'est se raconter des histoires, c'est s'excuser facilement de son incapacité à s'organiser. Tout le monde dispose de 24 heures par jour. Ceux qui savent s'organiser les utilisent au maximum. Les autres les gaspillent . . . au maximum aussi et, phénomène étrange, ce sont ces gaspilleurs qui sont toujours à court de temps.

Au cours de cette année qui recommence, une foule de tâches devraient être affrontées. Trouverons-nous le temps pour y faire face et pour nous en acquitter adéquatement Oui, si nous fournissons l'effort pour établir un certain ordre dans nos activités.

Une petite enquête que nous avons menée personnellement nous a révélé des détails intéressants. Les personnes qui prétendent n'avoir pas le temps, n'ont pas davantage le temps pour, s'il s'agit d'une maman, faire la couture, la cuisine. On habille et on mange du tout fait. Le père lui, n'a pas le temps de s'intéresser aux devoirs et aux leçons de ses enfants. Aucun "hobby" sérieux n'occupe ses heures de loisirs.

On le voit bien. "je n'ai pas le temps" reste l'aveu classique des faibles qui refusent de faire l'effort nénessaire pour s'organiser, qui mordent à tout et ne s'intéressent à rien. Ce qui nous amène à conclure qu'il faudrait faire campagne pour changer le vieux slogan archi-usé "j'ai pas le temps" par celui plus constructif "il faut trouver du temps" ....

Et bien, chers lecteurs, je n'ai rien à ajouter et j'espère que vous téléphonerez sans tarder à votre président, Monsieur Jean-Marc Audet, au numéro 383-0763, pour lui offrir généreusement votre aide.

Marie Robillard

Cercle de Prince George

Lors de sa dernière assemblée, le Cercle canadien-français de Prince George a tenu des élections et voici les membres du nouveau conseil:

Président: Laurent Plouffe; secrétaire: Aline Goyer; trésorier: Conrad Goyer. Directeurs: M. Henri Lefebvre, et Mme Arthur Canuel, M. Louis Lefebvre, M. et Mme Joseph Beausoleil, M. et Mme Henri Bachand, M. André Goyer, Mme Laurent Plouffe, M. Alain Foucher, M. et Mme Stan Dotchain, Mme Arthur Cheramy, M. et Mme Michaud, Mme Roméo Parent, Mme St-Arnaud, M. et Mme Roland Goyer. Représentant à la Fédération: M. A. St-Arnaud.

Les cours de français ont repris le 16 octobre dernier. 4 institutrices se partagent la tâche.

Mme Thérèse Cheramy.

Mémoire de l'A.C.F.A.

(suite de la page 6)

français de télévision. Mais nous nous sommes vite rendu compte que nous ne serions pas parvenus à financer une telle entreprise. Nous avons demandé à la société Radio-Canada d'étendre son réseau français de télévision jusqu'à Vancouver. Nombreux sont les tion canadienne-française, mais à la population de l'Ouest en général:

a) il permettrait à la langue et à la culture françaises de pénétrer dans chaque foyer;
b) il compléterait agréablement le travail des professeurs de français;
c) il permettrait à ceux de nos concitoyens de langue anglaise qui ont une certaine connaissance du français de parfaire cette connaissance;
d) de concert avec le réseau anglais, il pourrait présenter des programmes préparés par des groupes de néo-canadiens, ce qui permettrait à tous de mieux comprendre et apprécier la culture de ces gens qui collaborent si bien à l'essor du Canada;
e) il donnerait au Québec un champ d'expression culturelle et linguistique à caractère national.

52. — La presse du pays a également un rôle très important à jouer dans l'acceptation du bilinguisme et du biculturalisme. Nous avons déploré le manque d'objectivité de la plupart des journaux anglais de l'Alberta. Il se peut que la responsabilité de nos journalistes locaux soit partagée avec ceux qui orientent la nouvelle dans les grandes agences de presse. Nous hésitons à formuler des suggestions précises à l'adresse du gouvernement fédéral au sujet des agences de presse, mais nous souhaiterions qu'il exerce toute son influence pour convaincre ces agences de travailler à l'unité du Canada en mettant beaucoup plus l'accent sur ce qui unit que sur ce qui divise les deux grandes races qui composent le pays, même si le caractère sensationnel de la dépêche pouvait y perdre.

Ce même souci d'unité devrait préoccuper nos journalistes locaux. Lorsque, par exemple, une nouvelle est défavorable aux Canadiens français, nous ne voyons pas d'avantage à la présenter comme primeur, en lui apposant des manchettes très disproportionnées à l'importance de la nouvelle. En plus de blesser gravement la vérité, une telle pratique entretient une atmosphère de désunion qui n'a rien de sain pour le Canada.

53. — Si, du domaine des moyens de communication, nous passons au domaine du fonctionarisme fédéral, nous croyons pouvoir affirmer, d'après les nombreuses expériences de nos membres, qu'il n'existe pas beaucoup de bilinguisme au sein des services fédéraux. Sans avoir fait d'étude scientifique et statistique, nous savons que dans quelques ministères, il y a un ou quelques bilingues et l'on peut y obtenir un certain service en français. Il est rare que le fonctionnaire prenne l'initiative d'offrir des renseignements ou des formules en français mais il nous faut en faire la demande et il arrive souvent que ces formules ne sont pas disponibles à Edmonton. Il arrive même que certains fonctionnaires manifestent leur surprise et leur mécontentement lorsqu'une demande du genre leurs est présentée.

Il en résulte que plusieurs de nos compatriotes développent un complexe qui les empêche de réclamer des services ou des documents français auxquels ils savent avoir droit.

Nous constatons qu'un certain nombre de fonctionnaires bilingues, d'origine française, sont promus à des postes supérieurs à Ottawa ou dans des milieux plus français et qu'ils sont remplacés par des unilingues anglais.

De plus, dans plusieurs centres ruraux où la population d'expression française est fort importante, nous ne comptons pas en nombre suffisant les fonctionnaires bilingues.

Il semble que l'un des domaines où cette carence de bilinguisme est la plus évidente, c'est dans le département des Affaires Indiennes. L'on ne compte à peu près pas un seul bilingue dans tous les rouages administratifs de ce départment et pourtant, la grande majorité des missionnaires, des principaux d'écoles, des religieuses qui se dévouent auprès des Indiens catholiques sont de langue française.

Nous recommandons donc que dans tous les centres où vit un groupe assez important de Franco-albertains, les fonctionnaires fédéraux avec qui ils doivent transiger connaissent les deux langues. Afin d'encourager et de stimuler ces mêmes fonctionnaires, nous croyons que la connaissance des deux langues devrait être un élément important dans le système de promotions en vigueur au sein du fonctionarisme fédéral.

54. — Parce que dans le contexte actuel il est très difficile pour l'ensemble de bien apprendre le français en Alberta, parce que le Canadien français est considéré plus ou moins comme un citoyen de seconde zone, parce que le français n'a que très peu d'utilité dans le monde du travail et du commerce en Alberta, bon nombre de nos compatriotes entretiennent, à l'égard de leur langue maternelle, un complexe d'infériorité. Nous l'avons déploré plus haut et nous avons suggéré des moyens efficaces d'y remédier.

Ce complexe est encore bien plus profond lorsqu'il s'agit de la culture française. "L'on n'aime que ce que l'on connaît." Or, le Franco-albertain moyen a une connaissance très superficielle de cette culture et de ce qu'elle a produit dans le domaine des arts, des lettres et des sciences. De son côté, notre concitoyen de langue anglaise ne soupçonne même pas qu'une telle culture puisse exister au Canada.

Il est donc de la plus grande importance que notre population de l'Alberta, tant anglaise que française, puisse entrer en contact avec la culture canadienne-française et ce qu'elle a produit de plus beau. A cette fin, des cours devraient être donnés dans nos écoles et universités, des articles devraient être publiés, des conférences devraient être prononcées. Mais surtout, des manifestations culturelles françaises devraient être encouragées telles que: pièces de théâtre, chant choral, expositions de dessins et de peintures, concours oratoires et le reste. Sans doute, notre association et d'autres organismes locaux ont-ils déjà lancé un travail dans ces différents domaines. Mais faute de fonds et de personnel spécialisé, leur influence demeure nécessairement très limitée. Pour les mêmes raisons et parce que l'Art n'occupe pas, en Alberta, la place qui devrait lui revenir, bon nombre de nos talents demeurent en friche.

Pour résoudre ce problème de culture, nous croyons que le gouvernement fédéral devrait encourager par des subsides substantiels les manifestations locales, même s'il doit pour cela élargir le champ d'action du Conseil des Arts. De plus, il devrait rendre possible des tournées fréquentes en Alberta de nos plus grands artistes canadiens-français.

55. — La province de Québec demeurera toujours au Canada le centre et la source de la culture française. Pour cette raison, notre Association des Educateurs Bilingues organise depuis deux ans des visites interprovinciales qui permettent à une trentaine de nos jeunes Franco-albertains de vivre au contact et de s'imprégner de cette culture. Tout en nous réjouissant des heureux résultats obtenus par ces visites, nous souhaitons qu'un plus grand nombre de nos jeunes puisse en bénéficier et nous demandons au gouvernement fédéral d'encourager ces visites de jeunes.

56, — Dans son mémoire, le Conseil de la Vie Française a un long chapitre sur la "Projection du Canada à l'étranger". Nous approuvons sans restrictions les considérations qui y sont faites. Que ce soit dans ses services d'ambassade, de consulat, de douane ou d'immigration, il et de prime importance que le caractère bilingue et biculturel du Canada soit transmis à l'étranger. Lorsqu'un Franco-albertain voyage et se rend à Seattle, à San Francisco, à New York, à Londres, à Vienne ou à Moscou, il devrait pouvoir s'adresser dans sa langue maternelle aux représentants officiels du Canada et ces derniers devraient pouvoir lui répondre dans cette même langue.

Par ailleurs, s'il était possible, en Alberta, de devenir parfaitement bilingue, bon nombre de Franco-albertains pourraient rendre des services inestimables dans les rangs du personnel canadien à l'étranger. Car leurs connaissances approfondies de l'Ouest canadien, partie du pays qui est appelée à un très grand essor, pourraient fournir à l'étranger un tableau beaucoup plus complet de tout le Canada.

57. — Plusieurs fois, au cours de la rédaction de ce mémoire, notre pensée s'est portée vers la langue et la culture de ces nombreux descendants de groupes ethniques autres que l'anglais et le français. Nous reconnaissons que leur présence parmi nous constitue un précieux enrichissement et nous croyons que le gouvernement fédéral devrait les encourager à maintenir et à développer les qualités propres à leur culture même s'ils ne peuvent se prévaloir des mêmes droits légaux et historiques que les descendants des découvreurs et des fondateurs de ce pays pour l'usage officiel de leur langue. En plus d'apporter des couleurs très vives à la mosaïque culturelle du Canada, ils peuvent aussi rendre de très grands services dans de nombreux domaines, surtout dans celui des relations extérieures. Leur facilité pour les langues, leur connaissance de la mentalité, de la psychologie de leur pays d'origine, les désignent tout normalement pour représenter le Canada.

58. — Au moment de terminer ce mémoire, nous voulons redire la sincérité de nos intentions, notre foi en l'avenir, la confiance que nous mettons dans les travaux de cette Commission, notre respect, notre admiration pour tout ce qu'il y a de beau et de grand dans les autres cultures que la nôtre. Tout ce que nous réclamons, c'est que nous et nos enfants puissions nous développer dans le sens de nos origines culturelles afin d'être mieux préparés à collaborer à la grandeur de notre pays et au rôle qu'il doit jouer dans le concert des nations.

Janvier 1965

L'achat d'une maison neuve

La grande majorité des propriétaires-occupants achètent une maison déjà construite. Pourquoi? Il y a plusieurs raisons. Lorsque vous achetez une maison déjà construite, vous pouvez voir exactement ce que vous achetez, et vous savez combien cette maison va vous coûter. Un autre avantage, c'est que vous allez probablement payer moins cher en achetant qu'en faisant construire vous-même car la maison dans un projet permet de réaliser des économies. Les bâtisseurs, grands ou petits, obtiennent de meilleurs prix pour les matériaux. Le travail d'excavation coûte moins cher sur un même emplacement. Des ouvriers d'expérience font les travaux plus rapidement et les dépenses générales sont réparties sur toutes les maisons qui sont construites en même temps. Tous ces facteurs se reflètent dans le prix de vente des maisons. Ce qui revient à dire que vous profitez des bénéfices de la production en série.

De l'arène au couvent. . . à l'arène!

MADRID (CCC) — En mars 1964, Juan Mondeno, qui était alors âgé de 25 ans et avait derrière lui une éclatante carrière de torero, abandonnait l'arène pour entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Il devait s'apercevoir dans la suite que sa vocation religieuse n'était pas aussi solide qu'il avait cru: "J'ai échoué à mes examens de théologie et je n'ai pas voulu être un dominicain ne servant à rien", a-t-il dit.

Sur le conseil de ses Supérieurs, Frère Juan a quitté l'habit de dominicain et est rentré de Rome, où il recevait sa formation religieuse, à Madrid. Après quelque temps de repos, il va reprendre l'entraînement afin de poursuivre sa carrière de torero.

2 évêques canadiens au Secrétariat pour les non-croyants

ROME (CCC) — Deux évêques canadiens sont au nombre des 23 évêques que S.S. le pape Paul VI vient de nommer membres du Secrétariat pour les non-croyants.

Ces deux évêques sont NN. SS. Alexander Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, et John Bokenfohr, o.m.i., évêque de Kimberley, en Afrique du Sud. Mgr Bokenfohr est un ancien supérieur de la province oblate Sainte Marie de Saskatoon.

Les conseils d'un gynécologue: debout après un accouchement!

HAMBOURG — Les médecins, de plus en plus nombreux, recommandent aux accouchées de se lever le plus tôt possible après la naissance de leur enfant. C'est le meilleur moyen. disent-ils, de prévenir thromboses, embolies et autres complications sérieuses qui pourraient se produire après un accouchement. Du reste, le conseil a été appliqué également dans les services de chirurgie des hôpitaux où l'on oblige certains opérés à se lever le lendemain de l'intervention pour faciliter une meilleure irrigation sanguine.

Un gynécologue allemand, le Dr Vogel, chef de la clinique de Glückstadt, recommande avec beaucoup d'énergie cette méthode aux mamans.

Une femme qui vient d'accoucher, dit-il, est dans un état semblable au sportif qui vient d'accomplir une performance exigeant de lui le maximum d'énergie. Or on recommande toujours au sportif de se détendre de l'alitement progressivement. Un repos brusque pourrait être dangereux et provoquer un choc qui aura de graves conséquences sur la circulation et le métabolisme.

Le problème est le même pour l'accouchée qui a fourni un énorme effort pendant le travail.

Trois avantages de la méthode

Trois points parlent en faveur de la méthode de relaxation recommendée par le Dr Vogel: en se levant, l'accouchée fournit un travail musculaire qui stimule les échanges nutritifs. D'où une conséquence naturelle: la musculature de la paroi abdominale et du bassin se resserre et se raffermit rapidement. Deuxième point: en se levant tout de suite après l'accouchement (si possible le même jour) on prévient les thromboses. Même si une complication de ce genre se produit, le Dr. Vogel ne renvoie pas pour autant ses patientes au lit. Il se contente de leur mettre un pansement élastique. La thrombose guérit ainsi beaucoup plus rapidement que si l'accouchée reste alitée. D'autre part le risque d'embolie est ainsi écarté ou du moins il est plus faible que si la patiente adopte une vraie position allongée.

Enfin le troisième point, c'est l'avantage indéniable de la méthode dans un pays comme l'Allemagne. Il permet de décharger le personnel d'une partie de ses obligations. Du reste, estime le Dr Vogel, si la pénurie d'infirmières continue à s'aggraver, il est probable qu'on sera même obligé de demander aux mères de se lever pour s'occuper elles-mêmes de leur bébé. L'avis des mamans: toutes celles qui ont essayé à la fois la méthode traditionnelle (alitement pendant une semaine après l'accouchement) et la méthode préconisée par le Dr Vogel ont été unanimes: il vaut mieux se lever le plus tôt possible. On se remet beaucoup plus rapidement de l'accouchement.

(Nouvelles d'Allemagne)

Attention aux chutes

Les chutes à la maison sont souvent une cause de décès pour les personnes d'âge avancé. Les petits tapis qui glissent sous les pas et les escaliers sans rampe d'appui sont particulièrement dangereux.

Le saviez-vous?

Le phare anti-brouillard jaune, aujourd'hui généralisé dans le monde entier, est l'un des nombreux perfectionnements de la technique automobile qui doit son origine au Rallye de Monte-Carlo, la fameuse course d'endurance d'hiver. Sélection du Reader's Digest de décembre rappelle que c'est le grand coureur français Louis Chiron qui, au début des années '30, découvrit par hasard la solution. Cherchant un moyen de diffuser le faisceau lumineux de ses phares pendant un brouillard, il se servit d'un journal imprimé sur du papier jaune pour en masquer l'éclat. En les rallumant, il constata que la lumière filtrée par le papier jaune perçait le brouillard presque sans réflexion.







bon prix



bon repas





bon repos



